LES
TILTRES
QVE L'ON DOIT
DONNER A MONSIEVR
Tantouche, Autheur du
present ouurage,

*Suiuant les charges qu'il a à la Cour
de France.*

A VN GENTIL-HOMME DV ROY, QVI AYE LA charge d'Agent de plusieurs Card. Vice-Nonce, & Substitut-Nonce en France.

Al' Molt' Ill^re & pocomeno che R^mo sig^r il sig^r Federico Tantucci, Gentilhomo ordinario della Camera del Re, Agente dell' Eminentiss^mo sig^re Card^le Barberini, Secretario delle letter Italiane del sig^r Card. de Richelieu; Vice-Nuntio Vniuersale, Substituto del' preterito presente, & futuro Nuntio della sede Apostolica, nel Potentiss^o Regno di Francia.

M. Ill^re & quasi R^mo sig^re.

Di V. S.

Aff^mo
Il Card. Bagni.

TRAICTE' DES COVSTVMES ET CEREMONIES QVI S'OBSERVENT à Rome, & ailleurs.

Tant par nostre S. Pere, que par Messeigneurs les Eminentiss. & Reuerendiss. Cardinaux.

Touchant les Consistoires, Chapelles, entrées, visites, grand Iubilé, & vacance du S. Siege, &c.

Ensemble vn petit Discours des Suscriptions, & Souscriptions dont Messeigneurs les Cardinaux ordinairement ont accoustumé d'vser escriuant des lettres en Italien.

Le tout nouuellement corrigé & augmenté.

A PARIS,

Par Fleury Bourriquant, en la ruë des Mathurins, aux Fleurs Royales.

M. DC. XXXI.

A MONSIEVR L'ABBE' DE BEAVVAV, MAISTRE DE Chambre de l'Eminentiss. & Reuerendiss. Monseigneur le CARDINAL DE RICHELIEV.

LORS *que nostre S. Pere Gregoire XV. l'an 1622. promeut Monseigneur le Cardinal à la dignité du Cardinalat, & me fit faire l'honneur de me commander de luy en porter le bonnet à Lyon, où la Cour estoit, Monseigneur le Cardinal me commãda de le suiure iusques à Paris, où il tesmoigna desirer que ie fisse imprimer vn Liure touchant l'vsage des Ceremonies qui s'obseruent par Messeigneurs les Cardinaux en la Cour de Rome, pour se bien informer de plusieurs coustumes particulieres, & Ceremonies necessaires à sa dignité, pour en vser auec la splendeur & dignité qu'elle meritoit: Ie ne manquay pas de luy obeïr promptement, le faisant imprimer, & le dedier à monsieur de Marsillac, Abbé de*

A ij

Chastres, son maistre de Chambre en ce temps là, lequel s'en seruit si bien en sadite charge, & obserua lesdites Ceremonies si exactement, que dans Rome mesmes on ne les obserue point mieux. Depuis ce temps là iusques à present, l'on a fait tres-grandes diligences pour recouurer desdits Liures; & par bon-heur, Monsieur Desroches, tres-digne Sur-intendant de la maison de son Eminence, en a trouué vne copie, laquelle m'ayant esté donnée, suiuant le mandement de mondit Seigneur le Cardinal, i'ay desiré le faire imprimer de nouueau, pour y adjouster quelques particulieres Ceremonies, necessaires non seulement pour ceux qui desirent aller à Rome, mais encores pour ceux qui ne sortent pas de cette grande Monarchie. Et ayant Monsieur de Marsillac esté fait Euesque de Mandes, par ses bons & fidels seruices, qu'il a rendus soubs l'authorité & commandement de Monseigneur le Cardinal, tant au siege de la Rochelle qu'en Languedoc, où ie vous ay veu aussi, auec vn tres-grand soing,

courage & diligence trauailler, non ſeulement au ſeruice de ſon Eminence Reuerendiſsime, mais de ce tres-heureux & floriſſant Royaume, I'ay creu que vous ne trouuerez pas mauuais que ie le dedie ſoubs vôtre nom, afin que les rayons d'iceluy puiſſent eſclaircir l'obſcurité de l'œuure: Il y a long temps que i'auois enuie de m'aquiter de ce deuoir, mais par les continuels voyages, & quelques maladies qui m'ont detenu, i'en ay eſté diuerty. Monſieur, ainſi qu'auez peu voir, & comme vous iugerez que la charge que vous auez à preſent de maiſtre de Chambre de Monſeigneur *le Cardinal, a beſoing de la practique & intelligence de ce Liure, auſsi ie recognois que le Liure a beſoing de voſtre protection & faueur. Ie me prepare, Monſieur, pourueu que ie ſçache que vous ayez agreable ce mien labeur, de vous enuoyer vn autre petit ouurage, contenant ſommairement les heroïques actions & ſucces tres-advantageux que l'on a veu en France depuis l'année* 1624. *que ſa Majeſté commença à ſe*

seruir du fidel Conseil & sage conduite de mondit Seigneur le Cardinal; tant és trahisons descouuertes à Blois, au voyage de Nantes en Bretagne contre la personne Royale, que de la defaite des Anglois, Prise de la Rochelle, Reduction des Huguenots dans l'obeïssance du Roy, Le secours de Casal, & leuée du siege d'iceluy par deux fois; auec des victoires si glorieuses & si entieres, contre ceux qui s'opposoient aux genereuses & sainctes intentions du Roy: & ce qui s'est passé à la maladie & guarison de sa Majesté, iusques à son retour de Lyon à Paris. Par lequel mien ouurage vous cognoistrez, que ie merite d'estre aimé de vous; & d'estre souuent maintenu en la memoire de nostre Eminentiss. Seigneur Cardinal; auquel ie seray toute ma vie tres-obeïssant, & tres-obligé seruiteur: & à vous,

MONSIEVR,

A Paris ce 4e.
Ianuier 1631.

Tres-humble, & tres-affectionné seruiteur.
F. TANT. S.

TRAICTE' DE TOVT CE QVI S'OBSERVE EN *la Cour de Rome, tant par nostre sainct Pere, que par Messeigneurs les Eminentißimes Cardinaux.*

L'Apostre sainct Pierre ayāt esté laissé par nostre Seigneur Iesus Christ son Vicaire en terre, fut le premier qui ordōna & institua dans l'Eglise de Dieu des Senateurs, Conseillers & Electeurs du Chef d'icelle, qui est le Pontife Romain, auquel chacun doibt obeïr, comme à la souueraine puissance, establie de Dieu en terre, pour regir & gouuerner nos ames. Ces Conseillers & Senateurs furent depuis par le Pape Siluestre premier, appelez Cardinaux, *quasi Cardines*: c'est à dire, qu'ils sont cōme

les gons sur lesquels se doit tourner, reposer & soustenir l'Eglise militante : tellemẽt que ceux qui ont l'honneur d'estre promeuz à vne telle dignité, se doiuent rẽdre tels, que leur vie & leurs mœurs puissent seruir d'exemple, sur lequel tous les Chrétiens reiglent leurs actions, & les Infidelles soient esmeuz à se conuertir, & reuenir dans le giron de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; & qu'estant tels, ils soient aimez, honorez & respectez d'vn chacun. De plus, ils doiuent traicter & conuerser selon leur grade & dignité, afin qu'ils se conseruent le respect & l'honneur qui leur est deub.

Le nombre des Cardinaux est de 70. distinguez en trois ordres; c'est à dire, six Euesques, 50. Prestres, & 14. Diacres; lequel nombre a esté determiné par vne Bulle du Pape Sixte V. Ceste assemblée, ou la plus-part d'eux, s'appele le sacré College des Purpurées.

De la qualité des couleurs & estoffe que Messeigneurs les Cardinaux portent.

NOus traicterõs en premier lieu, de la qualité, & des couleurs de l'habit des Cardinaux : & quãd nous parlons de l'habit, nous entendons tousiours la Sottane : Rochet, c'est à dire Surplis, Mantelet & Camail ; la Chape Pontificale par-dessus le Rochet : ladite Chape se porte quasi en toutes les functions publiques, & le Bonnet rouge.

Innocent iiii. adjousta le Chapeau rouge ; & par Boniface viii. ils eurent l'habit rouge entier, & le violet, selõ qu'ils accoustument auiourd'huy.

Les couleurs desdits habits sont de trois sortes, cramoisi rouge, violet & rose-seche : la matiere a accoustumé d'estre camelot ondé, ou drap : quelques-vns portent des Sottanes de soye, comme vous pourriez dire, de tabis ou taffetas, excepté les Car-

dinaux Reguliers, qui ne portent ny ſoye, ny autres couleurs, que celles de leur Religion.

En quelle ſaiſon ils doiuent porter l'habit violet.

L'Habit violet ſe doit porter tout l'Advent, excepté au troiſieſme Dimanche, qu'il doit eſtre de roſe-ſeche; & depuis la Septuageſime iuſques à la fin du Careſme, excepté le quatrieſme Dimanche, qu'il doit eſtre de roſe-ſeche.

Ils s'habillent encore de violet tous les Vendredis de l'an, excepté ceux qui ſont depuis Paſques iuſques à la Trinité, & ceux qui ſe trouuent compris dans les octaues ſolennelles, qui ſont celles de Noel, des Rois, de la Feſte-Dieu, de S. Pierre Apoſtre, & de la Touſſaincts. Les Vendredis encore, dans leſquels eſ-

chet quelque Feste double, sont exceptez ; pourueu neantmoins, que ce ne soit au temps de l'Advent, de la Septuagesime, ou du Caresme.

Ils s'habillent encore de violet à toutes les Chapelles qui se font pour dire Messe, Vespres, ou Matines des Morts: à tous les Seruices qui se font pour Papes, Cardinaux, ou autres ; & encores, à toutes les visites qu'ils font pour consoler : Ils prennent le violet à tous les quatre Temps indifferemmẽt, encores qu'il fust Feste double, excepté à ceux qui viennent immediatemẽt apres la Pentecoste.

De plus, à toutes les Vigiles, excepté la Vigile de Pasques Fleuries, & quãd les Vigiles eschéent en iour qu'il faut aller en Chapelle pour faire quelque office, ils quittent l'habit violet, excepté toutesfois en l'Aduent, la Septuagesime & Caresme.

De l'habit de Rose-seche.

L'Habit de Rose-seche se porte deux fois l'an ; sçauoir est, au troisiesme Dimanche de l'Advent, & au quatriesme Dimanche de Caresme, ainsi qu'il est dit cy dessus.

La Chape violette se porte en tous les Cõsistoires publics & secrets, encor' que le reste de l'habit soit rouge.

De plus, aux disputes des Auditeurs de Rote, ou des Advocats Consistoriaux, & à celles aussi qui se font dans les Eglises, excepté aux trois Festes de Noel, de Pasques, Pentecoste, & S. Pierre, & l'octaue du S. Sacrement, car lors on les porte rouge. Ils la portent encores violette à toutes les predications, tant à celles qui se font dans le Palais du Pape, qu'à celles qui se font dehors, dans les Eglises, excepté aux susdites solennitez: Elle doit estre encore violette

à tou-

à toutes les Chapelles qui ne ſont pas Pontificales, excepté toutesfois aux ſuſdites ſolennitez. La Chape violette ſe porte à toutes les Chapelles de l'Advent,& du Careſme.

Il faut remarquer que les Vendredis elle doit eſtre de ſarge de Milan, ou ſemblable eſtoffe, & non de camelot.

Item,elle ſera violette lors qu'ils ſe trouuerōt à toutes les Chapelles, Veſpres, matines, & meſſes des morts, tant pour les Papes & Cardinaux, que pour d'autres Prelats & parents.

Item, ſi le Pape veut vnir quelques Egliſes à l'Egliſe Romaine, il la porte de meſme.

En quelle ſaiſon ſe doit porter l'habit cramoiſi, ou rouge.

LEs Cardinaux portēt l'habit rouge depuis les Veſpres de la Vigile

de Noel iusques à la Septuagesime, & depuis Pasques iusques au premier Dimãche de l'Advent, excepté au Vendredy, & autres temps ausquels on prẽd l'habit de Rose-seche, comme nous auons dit cy-dessus.

Il doit estre rouge le iour de l'Annonciade, & le Samedy sainct, cõme il se dira en son lieu.

Item, le iour de la Feste des saincts Patrons de la ville où le Cardinal se retrouue.

Item, le iour de la Chaire S. Pierre, le 22. Feurier, encores qu'elle se retrouuast dans la Septuagesime.

Item, le iour de la creation & couronnement du Pape, encore qu'il arriuast aux temps susdits, ausquels on a accoustumé de porter le violet.

En ces iours là, sçauoir de la Vigile & Feste de S. Pierre, de la Creatiõ, & du Couronnemẽt du Pape viuant, les Cardinaux ont de coustume faire faire par les ruës des feux, & mettre

des lumieres aux fenestres; les iours aussi de la promotion de quelques Cardinaux, & quand il vient nouuelle de victoire obtenuë par quelque Prince Chrestien contre les Infidelles; ce qu'ils firent le iour que arriua celle de la prise & conqueste de la Rochelle: En ceste occasion là ie ne laisseray de dire sur ce propos, qu'outre les resiouïssances qu'ils firent, en rendant des graces à Dieu solennellement, sa Saincteté trouua bon que tous les Cardinaux escriuissent à Monseigneur le Cardinal de Richelieu: ce qu'elle fist elle-mesme, pour se resiouïr auec luy, & le remercier du sage Conseil, bonne cõduite, extraordinaire soing, pitié, diligence, & grand courage, auec lequel il y auoit assisté & contribué.

Quand les Cardinaux vont dire la Messe, ou prescher en quelque Eglise, ils y vont vestus de la couleur que le temps auquel ils se retrouuẽt

requiert, & preſchent auec le Rochet découuert.

Quand les Cardinaux ſont inuitez à quelque mariage, ils y vont en habit rouge, & aſſiſtent au banquet, & quand on donne l'anneau, auec le Rochet découuert: s'ils veulent apres voir danſer, ils le font, n'ayans que la ſottane, & le manteau.

En quel temps ils portent la Chape rouge.

LA Chape rouge cramoiſi ſe porte ordinairement à toutes Veſpres & Chapelles Pontificales, encore que le Pape n'y aſſiſtaſt point, pourueu qu'elles viennent en temps auquel on puiſſe porter l'habit rouge.

Item, aux trois Feſtes de Noel, Paſques, Pentecoſte, & à la Feſte de ſainct Pierre.

Item, à toutes les proceſſions, & autres functions qui ſe font durant

l'octaue du sainct Sacrement.

Item, aux Chapelles de la creation du Pape viuant, en quelque temps que ce soit.

Item, quand ils font Chapelle des victoires des Princes, & autres allegresses.

Ils la doiuent encores porter quād ils assistent le Pape, baptizant sur les fons de Constantin, qu'ils font à S. Iean de Lateran; pourueu toutesfois que ce ne soit en temps auquel il faille porter le violet.

Les Legats *à laterè vltra montes*, portent la Chape rouge aux functiōs & ceremonies publiques.

Il faut remarquer, que quand les Cardinaux ont la chape sur le dos, aucun que les Cardinaux, ou Prince, ayans rang en chapelle parmy eux, ne se peut mettre à leurs costez. Les Cardinaux qui portent le dueil, ne laissent pas de porter l'habit rouge, & la chape rouge aux ceremonies où

les autres la portent: mais quand ceux-cy la portent de camelot,eux la doiuent porter de ſarge,ou de drap.

Et çecy ſe doit entendre,non ſeulement pour leurs habits,mais encores pour les harnois de leurs mules, lors qu'ils font quelque caualcade.

Si vn Cardinal nouueau portoit le dueil, il le doit quitter iuſques à ce qu'il ait acheué de faire & receuoir les viſites.

De la Maſſe d'argent.

LA Maſſe d'argent des Cardinaux ſe porte par le Barbier ou Valet de chambre, vn peu deuãt le Maiſtre de chambre: & d'ordinaire on la porte quand on porte la chape, excepté quand ils vont au Sermon, dans le palais du pape.

Le Maiſtre de chambre doit aduertir le Doyen des Valets de pied,

qu'il face porter ladite Maſſe, couuerte d'vne toile, ou taffetas violet, le iour du Vendredy ſainct, ſelõ l'habit : leſquelles maſſe & chape ont accouſtumé d'eſtre portées dans le ſecond carroſſe : & quand on vient à s'approcher du lieu où on doit aller, le Doyen des Eſtaffiers les prend, & met la chape entre les mains du M^e. de chambre ; & la Maſſe, en celles du Barbier, lequel la porte dãs le palais, iuſques à l'antichambre des paremẽs: & hors du palais, iuſques au lieu où aſſiſtent les Cardinaux.

De la promotion des Cardinaux au Cardinalat, de ceux qui ſont à Rome ledit iour.

AV Conſiſtoire ſecret, l'*extra omnes* eſtant fait, le Pape prononce les Cardinaux qu'il veult faire, diſant d'vn chacun ſes merites, qualitez, & cauſes qui le meuuẽt de les promou-

uoir à ceste dignité là. Apres que les cardinaux presents ont advoüé & loüé lesdites Eslections, sa Sainctetè en baille vn memoire à son nepveu Cardinal: lequel (estant le Consistoire acheué) enuoye incontinent son Maistre de chambre, auec son carrosse mesmes, pour prendre lesdits cardinaux chez eux, ou par la ville, où ils sont: Les ayant trouué, il les ameine (le carrosse fermé) au Palais, chez le Cardinal Nepveu, son Maistre, où estans arriuez, ils quittent leur habit de Prelat: & le chirurgien du cardinal Nepveu leur fait la couronne, pour laquelle chasque cardinal nouueau luy donne 25. escus d'or, & ledit habit qu'il a quitté, en prenant vn autre de cardinal, de la couleur violette, auec le Rochet, Mantelet, & chasuble: Le cardinal Nepveu les traitte ce iour là, & l'apresdisnée il les emmeine chez le Pape: & apres auoir fait les reuerences accoustu-

mées, genoux à terre, il baiſe par deux fois la croix, faite de paſſement d'or, que ſa Sainctete porte deſſus ſa pantoufle de drap rouge: Le Pape luy met le bonnet, luy diſant *æſto Cardinalis*, lequel il oſte incontinent: & ayant acheué les remerciements, il s'en retourne à l'Apartement de monſieur le Cardinal Nepveu, duquel il prend ſon congé, & apres il s'en va viſiter les plus proches parẽs ſeculiers du Pape; & de là il s'en va en ſon logis, & ne ſort de ſa chambre pour quelque viſite que l'on luy face, ſoit qu'il n'aye receu le Chapeau du Conſiſtoire public.

De la promotion du Cardinalat, de ceux qui ſont abſents de Rome.

LE perſonnage qui reçoit la nouuelle de ſa promotion au Cardinalat par le courrier que Monſei-

gneur le Cardinal, Nepveu du Pape luy enuoye en diligence, se peult à l'instant se faire-faire par le Chirurgien la couronne sur sa teste, & s'habiller de rouge ou de violet, selon que le temps luy enseignera : de laquelle differẽce d'habits, il sera parlé en vn article particulier.

Au courrier qui porte la nouuelle, on luy baille 600. escus : ce que firent l'année passée Messeigneurs les Cardinaux de Lyon, & de Bagny. L'Ambassadeur du Roy à Rome enuoye aussi vn de ses Gentils-hommes en tres-grande diligẽce au cardinal qui a esté fait à l'instance du Roy tres-Chrestien, le voyage duquel est payé des deniers du Roy: mais le cardinal neantmoins, le gratifie de quelques presens digne de luy : Peu de iours apres, le Pape fait depescher vn chãbrier d'honneur ou Gentil-homme, auec ceste qualité, pour porter le bõnet rouge, & le Bref de cardinalat.

aux nouueaux Cardinaux: Monſieur l'Abbé de Barclais le porta aux Eminentiſſ. Cardinaux de Lyon & de Bagny, auquel ils baillerent pour le chambrier ſecret du Pape chacun enuirõ mil eſcus d'or, ſelon la couſtume. La chambte Apoſtolique de Rome baille au chambrier d'honneur pour ſon voyage enuiron 400. eſcus: & ſi les cardinaux luy font quelque preſent en particulier, il eſt obligé en conſciẽce de le donner aux chambriers ſecrets du Pape: deſquels, ainſi que des autres, il en a ſa part.

La façon que les Cardinaux nouueaux abſents de Rome prennent le Chapeau.

LE bonnet eſtant arriué à Paris, le Roy y eſtant, les Cardinaux nouueaux priẽt ſa Majeſté leur vouloir faire l'honneur de les leur mettre, ce qu'il accorde ordinairement,

& particulierement l'année paſſée ſa Majeſté le donna à Meſſeigneurs les Eminentiſſ. Cardinaux de Lyon, & de Bagny, lors Nonce pour ſa Sainteté en ceſte Cour: & cela ſuiuit en ceſte maniere.

Vn Dimanche au matin, meſdits Seigneurs les Cardinaux allerent enſemble auec grande ſuite d'Eueſques, & de Seigneurs principaux de la Cour, & tres-grand nombre de carroſſes, au Louure, dans la chapelle de Bourbon, où le Roy y vint auſſi: ils entendirẽt la meſme Meſſe; laquelle eſtant acheuée, Monſieur de Barclais ayãt mis leſdits Bonnets dans vn baſſin d'or vermeil, doré, couuert d'vn taffetas rouge, les preſenta à ſa Majeſté, lequel les prit, & il leur mit ſur la teſte, & auec vne tres-grande ioye leur diſt de bonnes paroles: Tous deux le remercierent, & le Cardinal de Lyon luy fit vne tres-belle & eloquente harangue.

Cela faict, le Roy s'en alla dans le Louure voir la Royne sa Mere.

Monseigneur le Cardinal de Lyon s'en alla à l'hostel de Monseigneur le Cardinal de Richelieu, son frere, qui partit de Paris pour s'en aller en Italie, auec l'armée Royale, pour faire leuer le Siege de Casal. Mondit Seigneur le cardinal fit vn festin solemnel à tous les Euesques & Seigneurs principaux qui l'auoiẽt accompagné, ensemblément à monsieur de Barclais.

Le Roy traitta Monseigneur le cardinal de Bagny, luy donnant à disner à sa table, le fit seoir de mesme costé, & fut seruy par les officiers de sa Majesté separément, laquelle le cõuia de boire à la santé du Pape, & mõseigneur le cardinal beut apres à la santé de sa Majesté, laquelle luy tesmoigna vne tres-grande ioye, de ce qu'apres auoir long temps, & dignement seruy le sainct Siege, il

auoit esté promeu à ceste dignité. Apres le disner, il prit congé du Roy, & s'en alla le soir suiuant visiter les Roynes. Retournons audit article.

Il faut obseruer, que les nouueaux cardin. absẽs de Rome, ne peuuẽt sortir du logis, que auparauãt ils n'ayẽt eu le Bonnet, & ne doiuent mesme sortir de leur chambre pour accompagner aucun : mais apres qu'ils ont eu le Bonnet, ils peuuent sortir : en sorte qu'on les peut voir & recognoistre, & faire toutes sortes de functions non defenduës aux cardinaux qui n'ont eu le chapeau de la main du Pape : Et aux cardinaux qui sont à Rome du temps de sa creation, est defendu de sortir de leur chambre, qu'ils n'ayent auparauant eu le chapeau au consistoire public, ainsi qu'auons dit.

De l'entrée que fait vn nouueau Cardinal qui va à Rome pour receuoir le Chapeau.

LE cardinal qui va à Rome pour receuoir ledit chapeau, y va en habit court de campagne, & le peut porter rouge ou violet, selõ le temps qu'il est: seulement le mesme iour qu'il entre dans Rome, faut qu'il le porte violet, le chapeau noir, & le cordon & cayerelle d'or, & rouge.

La coustume est, que tous les cardinaux, Ambassadeurs, & quelques Princes, enuoyent audeuant d'eux trois ou quatre de leurs Gentils-hõmes, auec carosses à six cheuaux: & lors qu'ils rencõtrẽt desdits Messieurs le cardinal s'arreste, pour les entendre: & les ayant remerciez en peu de paroles, il continuë son voyage.

Et quand le carrosse du Nepveu du Pape arriue, lors ils descendent

de leur carroſſe, & entrent dans celuy du Nepveu du Pape, auec auſſi ledit Gentil-homme enuoyé de la part du cardinal Nepveu:ils ſuiuent leur voyage, & arriuez dans la ville, ils s'en vont dans le Palais du Pape, ſoit à S. Pierre, ou à Monte-cauallo: & deſcendus du carroſſe, s'en vont à l'Apartement de Monſeigneur le cardinal Nepveu, lequel les rencontre dans la ſalle, & les emmeine dans la chambre; où ayant fait quelque compliment, le cardinal Nepueu s'habille de la couleur que le temps luy permet, en habit de cardinal, auec le Rochet & Mantelet: Le nouueau s'habille de couleur de violet, & le cardinal Nepveu l'accompagne chez le Pape: & en allant, ſi le cardinal nouueau eſt plus ancien que le Nepveu du Pape, ou que l'vn ſoit Preſtre, & l'autre Diacre, le plus ancien, ou le Preſtre, doit marcher le premier, mais auec la

modeſtie requiſe en ces lieux-là, & le reſpect qui eſt deub à celuy qu'il precede.

Arriuez à la preſence du Pape, le nouueau cardinal met les genoux en terre par trois differentes fois, & baiſe le pied de ſa Saincteté, & apres luy expoſe auec grauité & modeſtie ce que le S. Eſprit luy aura dicté. Et ayant acheué ſes complimens conuenables, il baille ſon Bonnet à ſa Sainctetè, laquelle le luy met en teſte, ce qu'il oſte incontinent, & prend congé & s'en va, le Nepveu du Pape l'accompagnant iuſques au bout de ſon apartement : cela fait, s'en va chez ſoy. Mais ſi ledit cardinal eſt creature du Pape viuant, faut qu'il aille premierement viſiter & remercier les parens laiz du Pape, & puis ſe doit enfermer dans ſon logis.

Et ne doit ledit cardinal nouueau, ſoit creature ou autre, aller au-deuãt d'aucun cardinal, Ambaſſadeur, ou

prince, ny les accompagner hors la chambre de l'Audience, iusques à ce qu'il ait eu consistoire public.

Du Consistoire public, qui se fait pour donner le Chapeau à vn nouueau Cardinal.

INnocent IIII. donna le chapeau rouge aux cardinaux, & Paul II. leur donna le Bonnet rouge, pour tesmoignage, non seulement de la dignité des cardinaux, mais encore du zele & de la promptitude qu'ils doiuent auoir à respandre leur sang en toutes les occasions, pour la liberté de l'Eglise.

Le iour du consistoire public, le nouueau cardinal s'estant habillé de la couleur que le temps luy permet de porter, s'en va de sa maison droict au Palais du Pape, si c'est vn qui demeure ordinairement dans Rome:

mais si ledit cardinal est venu de loing pour prendre le chapeau, il s'en va de grand matin se mettre dans le conuent de nostre Dame du populo, où si tost qu'il est arriué, il met la chappe violette: & en ceste occasion-là, il faut que le maistre de chambre prenne bien garde de n'ôter iamais le mantelet, ou camail de dessus les espaules du Cardinal, qu'il n'ait la chappe toute preste pour luy remettre. Estant là auec sa chappe, il se met au pied des degrez pour receuoir tous les Cardinaux qui vont là pour l'honorer & l'accompagner: lesquels y vont vestus, conformément au temps, ayans leurs chapes violettes, lesquelles ils mettent si tost qu'ils ont entré la porte du conuent: le Cardinal nouueau les accompagne iusques à la chambre, dãs laquelle ils ont de coustume de s'assembler, leur donnant la presceance en toutes choses: & si cependant

qu'il en accompagne vn, l'autre arriue, comme il aduient fort souuét, il laisse le premier auec grands complimens toutesfois, & s'en va pour receuoir l'autre : le Maistre des ceremonies n'y estant point, c'est le maitre de chambre du nouueau Cardinal qui y doit accompagner le Cardinal que son maistre a laissé, iusques à la chambre où les autres sont assemblez. Et encore qu'en telles actions les Maistres des ceremonies du Pape ayēt accoustumé d'instruire suffisamment les nouueaux venus, ie ne veux pas laisser de mettre icy succintement l'ordre de la caualcade qui se fait en ceste occasion.

Si tost que le Cardinal, nepveu du Pape est arriué au conuent susdit, tous les autres Cardinaux sortent de la chambre où ils estoient, & descendent en bas, où ayans mis le capuchon de leur chappe, & par dessus leur chapeau de Cardinal, ils mon-

tent ſur leurs mules : les Cardinaux vont au-deuant, & le nouueau Cardinal n'ayant qu'vn chapeau d'Eueſque, va tout le dernier au milieu de deux cardinaux Diacres. Voicy maintenant l'ordre de la caualcade en peu de mots.

Premierement, paſſent les valets de chambre des Cardinaux, bien montez, auec le porte-manteau deuant, lequel eſt tout brodé d'or, auec les armes du Cardinal leur maiſtre: dans ce porte-manteau il n'y a choſe quelconque, & doit eſtre de la couleur conforme au temps.

Puis ſuiuent les Gentils-hommes que les Cardinaux & Ambaſſadeurs y enuoyent, pour faire honneur à la caualcade : Y vont auſſi quantité de Gentils-hommes, quelques Princes Grands de la Cour, l'accompagner & l'honorer : & cela ſelon la qualité du perſonnage qui fait ſon entrée.

Puis vient vn nombre de tam-

bours, & les Maſſiers des Cardinaux ſuiuent apres, bien montez : Apres leſquels on a accouſtumé d'y auoir quelques Seigneurs de qualité.

Finalement, viennent les Cardinaux à petit pas, & chacun d'eux a quatre Eſtaffiers,qui ont chacun vn grand baſton, ſur lequel ſont peintes les armes du Cardinal leur maitre.

Paſſant par-deuant le chaſteau S. Ange,ils sõt ſaluez de force coups d'artillerie : & arriuez qu'ils ſont au Palais de S. Pierre, les Cardinaux s'en vont droict à la ſalle du Conſiſtoire, & le nouueau s'en va dans la chapelle : & apres que tous les Cardinaux ont ſalué le Pape, (ce qui ſe fait en mettant les genoux à terre, & luy baiſant la main) deux Cardinaux Diacres ſe leuēt, & s'en vont querir le nouueau Cardinal, lequel eſtant entré dãs le Conſiſtoire,laiſſe trainer par terre la queuë de ſa cha-

pe, & fait vne grande reuerence en entrant, vne autre au milieu de la salle, & vn autre quand il est aux pieds des degrez du Thrône : puis ayât monté les degrez, il s'agenouïlle, & baise les pieds au Pape pour la derniere fois. Car apres il est admis *ad osculum manus & oris* : cela fait, il s'en va à tous les Cardinaux l'vn apres l'autre, ausquels il donne le baiser de paix.

Ie n'en diray dauantage, pour ce qui est de ceste ceremonie-là, parce que les Maistres des ceremonies sõt là presens, qui instruisent de tout ce qu'il faut faire.

Apres se chante le *Te Deum*, par les Musiciens ; & les Cardinaux se leuâs de leurs places, s'en vont deux à deux dans la chappelle, où ils se mettent en rond autour de l'Autel: le nouueau Cardinal y arriue tout le dernier, lequel se met à genoux sur le marchepied de l'Autel, & luy

met-on le capuchon de sa chappe sur la teste : & quand les chantres entonnent ce verset de *Te Deum*, qui dit, *Te ergo quæsumus*, il se met la face en terre contre ledit marchepied, & demeure en cét estat, iusques à ce que le *Te Deum* soit acheué de chanter, & que le Doyen des Cardinaux ait dit certaines oraisons.

Apres s'estant releué, & abbaissé ledit capuchon de dessus sa teste, le Doyen des Cardinaux en presence des deux chefs d'ordre, sçauoir est, le premier Prestre, & aussi le premier Diacre, & du cardinal Camerlingue (cependant que les Cardinaux s'en vont prendre chacun sa place) luy ayant baillé à lire la Bulle du serment, & l'ayant leuë, il iure d'obseruer les choses contenuës dans ladite Bulle. Ayant fait serment, ils s'en retournent tous dans le Consistoire, au mesme ordre que dessus, le nouueau Cardinal tout le dernier,

lequel

lequel ſe va mettre à genoux deuant ſa Sainƈteté: & cependant qu'vn des maiſtres des ceremonies luy remet le capuchon de ſa chappe ſur la teſte, le Pape dit vne petite oraiſon, puis prend le chapeau & luy met ſur la teſte: cela fait, ſa Sainƈteté s'en retourne en ſa chambre.

Le nouueau Cardinal auquel on a deſia oſté le chapeau, & abaiſſé le capuchon de deſſus la teſte, ſe leue & ſe retire à vn coſté de la ſalle, attendant que les autres Cardinaux s'en aillent tous dans vne ſalle, qu'on appelle Royale, où ils ſe mettent en rond. Là arriué, le nouueau Cardinal (commençant aux plus anciens) leur va faire à tous l'vn apres l'autre chacun vne reuerence, & vn compliment, pour les remercier.

Les autres Cardinaux l'vn apres l'autre vont luy rendre le ſalut, & luy faire la reuerence, puis s'en retournẽt en leurs maiſons, & le nou-

ueau demeure à disner auec le Cardinal, Nepveu du Pape.

Le Consistoire public estant acheué, il faut donner les estreines à plusieurs officiers du Pape, par obligation; outre ce qu'ils ont desia dõné au courrier qui a porté la nouuelle de sa promotion, & au chambrier d'honneur du Pape, qui a porté le Bonnet: Tout cela depend de la generosité & courtoisie des Cardinaux, ainsi que nous auons dit.

Le chapeau rouge que le Pape luy a donné, est porté à son logis par vn camerier secret de sa Sainctete, auquel on a accoustumé de faire quelque beau present: & c'est au maistre d'hostel à s'informer de cela, afin de faire honneur à son maistre, auec le Cardinal qui disne en festin: demeure pour le seruir à table son copier, son caudataire, & vn de ses valets de chambre auec le Sommelier, qui porte les vins, la soute, couppe, & les

verres pour ſon maiſtre, encor qu'il y en ait quelques-vns qui ne font rien apporter.

Le Maiſtre de chambre auec les autres Gentils-hommes s'en retournent au logis, faiſant ſçauoir dextrement aux courtiſans, que l'apreſdiſnée ſe feront quelques viſites: & ainſi, ſi toſt qu'ils ont diſné, ils s'en reuiennent au Palais du Pape, auec les carroſſes de la ſuite, pour accompagner le Cardinal, qui d'ordinaire apres le diſner va faire les viſites.

Il faut que le Maiſtre de chambre prenne garde que quand ſon maître veut aller voir vn Cardinal l'apres-diſnée, il doit demander la viſite dés le matin: s'il le veut voir le matin, il faut la demander dés le ſoir auparauant. Et apres auoir viſité le Doyen, il peut aller voir tous les autres indifferemment, ſelon que ſon chemin & ſa commodité luy permettent: il doit auſſi viſiter les parents de ſa Sainteté. D ij

Des Conſiſtoires publics qui ſe font pour les Ambaſſadeurs extraordinaires, qui vont rendre l'obedience au Pape.

IL ſe fait Conſiſtoire public, pour receuoir les Ambaſſadeurs des Empereurs, Roys & Republiques, qui vont rendre l'obedience à ſa Sainteté : leſquels Ambaſſadeurs font la caualcade de leur entrée dans Rome, auec les liurées de Campagne, & quantité de mulets chargez, auec couuertures riches, brodées des armes des Ambaſſadeurs.

A ces caualcades, les Cardinaux y enuoyent tout plein de leurs Gentils-hommes, & y enuoyent auſſi leurs mulets richement harnachez, montez par les Palefreniers deſdits Cardinaux, leſquels portent le chapeau du Cardinal derriere leurs eſpaules, ayans les cordons dudit cha-

peau attachez autour du col.

Sa Sainctete a encores accoustumé d'honorer lesdits Ambassadeurs, en leur enuoyant les cheuaux legers, & son maistre d'Hostel, auec toute sa maison, & beaucoup d'autres Prelats, lesquels mettent l'Ambassadeur au milieu d'eux, & l'accompagnēt iusques à son logis, auec les Gardes des Suisses, trompettes & tambours : & du chasteau S. Ange on tire force coups d'artillerie, auec le cōcours general de toute la ville : & n'y a aucun qui en ce iour-là ne reçoiue vn tres-grand contentemēt, pour la diuersité des habits & des liurées tres-belles qui s'y voyent.

A la caualcade, qui se fait apres le mtain du Consistoire susdit, les Cardinaux y enuoyent bien la plusspart de leurs Gentils-hommes, mais non pas leurs mulles. Ils s'en vont au Palais du Pape à l'heure deuë, en habit conforme au temps, ayans les

chapes neantmoins touſiours violettes.

L'ordre de ces caualcades eſt de meſme que celuy des caualcades des Cardinaux, deſquels nous auons parlé auparauant.

Des Caualcades des Cardinaux.

LEs cardinaux montent à cheual pontificalement, ou priuément. Quand ils montent pontificalemẽt, ils portent la chape & le capuchon ſur la teſte, & le chapeau rouge par deſſus, ayant leurs mules harnachées ſolennellement, conformément à l'habit; & touſiours ont quatre eſtaffiers, qui vont deuant auec les maſſes, dont nous auons parlé cy-deſſus.

Voicy les iours qu'ils ont de couſtume de monter à cheual pontificalement; ſçauoir eſt, le iour de la

Nonciation, le iour de la priſe de poſſeſſion par le Pape : & toutes les autres fois que ſa Saincteté monte à cheual ſolennellement, eux y montent pontificalement. Encore aux conſiſtoires publics, où on donne le chapeau à vn cardinal nouueau, ou quand ils accompagnent quelque cardinal qui s'en va Legat, *à latere, vltra montes*, ou qui en reuient, ou quand ils vont au-deuãt de quelque Roy ou Royne. Et finalement ils montent à cheual, comme auoient accouſtumé de faire il y a quelque temps Meſſeigneurs les cardinaux de Florence, de Sauoye, Farneſe, Montalto, Vrſin, & Sauelli, pour aller aux chapelles & conſiſtoires ſecrets, qui ont accouſtumé de ſe faire toutes les ſemaines; ce que l'on peut appeler pontificalement.

Ils montent à cheual priuément, comme quand il eſt queſtion d'accompagner le Pape, eſtant à cheual

ou en litiere, non solennellement: les cardinaux qui l'accompagnent y vont auec leur habit accoustumé, de couleur conforme au temps, sans chape, & les mules harnachées de harnois ordinaires, & sans massiers au-deuant.

Des Consistoires secrets.

DANS les consistoires secrets, comme on a dit, Messieurs les cardinaux portent l'habit selon les temps, mais la chape tousiours violette. Ils vont ordinairement auec leur train, & estans arriuez au palais, le maistre de chambre se trouue à la descente du carrosse du cardinal, luy baillant la main: & auant qu'il mõte les degrez, luy & le coupier, ou quelque autre Gentil-homme luy mettent la chappe sur le dos: & le maitre de chambre luy dõnant le Bon-

net, le coupier prend le chappeau, qu'il baille à vn valet de chambre quand le cardinal eſt entré au conſiſtoire. Et en montant les degrez pour y aller, le maiſtre de chambre prend auec la main droite le bas de la robe, & le Barbier marche deuant luy auec la Maſſe, iuſques à la ſalle du conſiſtoire.

A la fin du conſiſtoire, tous les ſeruiteurs du cardinal ſe doiuent trouuer pour le ſuiure en ſon logis, où arriuant, vn Eſtaffier ſonne la cloche, ainſi qu'il doit faire à l'entrée & à la ſortie du cardinal, de ſon logis.

La premiere fois qu'vn nouueau cardinal va au conſiſtoire ſecret, le pape luy impoſe ſilence audit conſiſtoire, & aux congregations: & au ſecond enſuiuant, il luy permet de parler, en luy mettant l'anneau au doigt, luy declarant ſon tiltre.

Les Eglises Cathedrales des six Euesques Cardinaux, sont,

Ostie, portus, Albain, Sabine, palestrine, & Frascquati.

Les Eglises des tiltres des cinquante Cardinaux Prestres, sont,

Saincte Marie en Transtibre.
Saincte potentienne.
Sainct Laurent en Lucine.
La Trinité des Monts.
Ss. Marceaul, & pierre.
s. Augustin.
s. celicie.
s. prisque.
saincte Marie en Araceli.
s. Alessie.
s. presede.
saincte Marie de la paix.
saincte Marie des Anges aux termes.
ss. Quatre coronées.
ss. Iean, & paule.

s. pierre en Vincle.
ſaincte Marie ſur le Minerue.
ſaincte Sabine.
ſaincte Suzanne.
ss. Nerey, & Archiley.
s. Laurent en paliſpernes.
ſaincte croix en Ieruſalem.
s. Martin des Monts.
ſaincte Marie du peuple.
ſaincte Balbine.
s. Ieroſme des Eſclauons.
s. Anaſtaſie.
s. Siſto.
s. Honofrie.
s. Silueſtre en champ Marze.
ſaincte Marie en Vie.
ss. Apoſtres.
s. Salueur du Laure.
s. pancratio.
s. Matthieu en Merulaine.
s. Barthelemy en Iſle.
s. clement.
s. Iean deuant la porte Latine.
s. Thomas en parion.

s. Agnese en place Naconna.
s. Marceau au cours.
s. Marc.
s. Estienne au Mont celie.
saincte Marie de la Transpontine.
s. Blaise de l'Aneau.
s. Eustache.
s. pierre en Montoire.
s. Grisogone.
ss. Quirique & Iulita.
s. cesareo.

Les tiltres des quatorze Cardinaux Diacres.

Saincte Marie en Vialate.
s. Eustache.
saincte Agathe.
saincte Marie en portigue.
sainct Ange en poissonerie.
saincte Marie Noue.
saincte Marie en cosmedin.
s. Nicolas en carceres.
s. Georgie.
saincte Marie en Aquiro.

s. Adrien.
ss. coſme & Damien.
ſainċte Marie en Dominique.
ss. Vite & Marceaul.

Des Chapelles.

LE pape ſe trouue à Matines cinq fois l'an, en ſa chapelle publique, ſçauoir eſt, la nuiċt de la veille de Noel, la veille des Treſpaſſez, & les Mercredy, Ieudy & Vendredy de la ſepmaine Sainċte : aux Veſpres dix fois l'an: aux Meſſes ſolennelles quarante fois, deſquelles il en celebre trois: vne au iour de Noel, la deuxieſme à Paſques, & la troiſieſme le iour de ſainċt Pierre, le vingt-neufieſme Iuin, & ce dans l'Egliſe ſainċt Pierre.

Quand ſa Sainċteté celebre, les Cardinaux vont au Palais veſtus de l'habit de Cardinal: & y eſtans arri-

uez, on leur met la chape, laquelle ils portent iusques en l'antichambre où sa Sainctété s'habille : & estant habillé, le cardinal prend ses paremens, c'est à dire, les cardinaux Diacres l'Amit & la Tunique, les Cardinaux Prestres, l'Amit & la Chasuble, & les Cardinaux Euesques l'Amit, l'Aube, & la Piuiale : & tous auec la Mytre de damas blanc, conduisent le Pape iusques à S. pierre, leur train allant deuant, selon l'ordre de l'ancienneté de Messieurs les Cardinaux.

Lors que sa Sainctété ne celebre pas, les Cardinaux accompagnent sa Sainctété en l'Eglise, auec leur habit & leur chape, en la mesme façon que lors qu'ils vont en chapelle.

Aux autres trente-sept grandes Messes chantées, sçauoir trente, par Messieurs les Cardinaux, & sept par les patriarches, Archeuesques & Euesques, mesdits sieurs les cardi-

naux y aſſiſtent auec l'habit & chape, declaré au chapitre des habits: huict deſquelles Meſſes ſe chantent en l'Egliſe ſainct Pierre, & le reſte en chapelle.

Quand le Cardinal doit celebrer vne deſdites Meſſes, il doit aller de bonne heure en la Sacriſtie s'habiller, & le maiſtre de chambre, le coupier & deux autres Gentils-hommes veſtus tous de long, le doiuent aſſiſter, & luy donner chacun ſeparément à lauer. Et la Meſſe acheuée ils s'en reuont dans la Sacriſtie, & faut notter que la premiere fois que le Cardinal celebre vne deſdites Meſſes, il doit faire vn preſent au maiſtre des ceremonies de noſtre ſainct Pere.

Lors que le Cardinal entre en la chapelle, tous les ſiens le quittent, excepté le Caudataire, qui auec vne robbe violette y entre, tenant la queuë de la chape de ſon maiſtre.

Le Cardinal entrãt en ladite chapelle, fait vne profonde reuerence à l'Autel, vne autre au Cardinal qui celebre, puis apres saluë tous les autres Cardinaux selon l'ancienneté, & va se mettre en sa place, où il s'agenouïlle pour prier : & sa priere finie, se leue, en attendant la venuë du Pape, auquel il s'incline : tous les autres, hors des Cardinaux, se mettant à genoux.

Quand le Pape se sied, tous les Cardinaux ayans la queuë de leur chape trainante, luy vont rendre obedience, en luy faisant vne grãde inclination, & retournans en leur place saluent les Cardinaux, assistans les Ambassadeurs, Princes & Cardinaux, & ne se couurent point que l'obedience des Cardinaux ne soit acheuée.

Quant au reste des ceremonies qui se font en la chapelle, le Cardinal nouueau obseruera les mes-

mes ceremonies qu'il voit faire aux anciens Cardinaux.

Lors que le Cardinal dit vne basse Messe en son logis, ou quelque Eglise, le Maistre de chambre luy baille & oste le Bonnet à mesure qu'il s'habille & des-habille : & pendant qu'il dit la Messe, il le pose sur ses habits, qui sont sur l'Oratoire de la chapelle.

A l'esleuation de l'Hostie, on allume deux flambeaux, que l'on fait prẽdre ou à deux Gentils-hommes, ou à deux pages, ou à deux valets de chambre, & ne s'esteignent point qu'apres la Communion. Mais lors que le chapelain dit la Messe, deux valets de chambre, ou deux pages tiennent les flambeaux, qu'ils esteignent apres l'Esleuation : & celuy qui sert à la Messe fait baiser l'Euangile dans le Messel, & à l'*Agnus Dei* le *Pax tecum* au Cardinal, aux Princes & Prelats qui y sont.

De la harangue que doiuent faire les Princes souuerains en la Chapelle du Pape.

Ex Diariis Francisci Mucantij.

Die Martj M.D.LXXXVI. Ss. Dominus Sixtus Papa V. in Decreto Consistorio inter alia decreuit quod Principibus filijs vel nepotibus Ducum etiam primogenitis venientibus ad Vrbem, pro obedientia præstanda Ssmo. vel alia quacumque de causa in Consistorijs publicis & Capellis, locus aßignetur, in supremo gradu solij, à dextris Pontificis, super omnes oratores, & in Capella thurificentur, eisdem pax detur post Cardinales ante Episcopos aßistentes.

Des Dimanches & autres iours que Meßieurs les Cardinaux font quelques functions.

LA veille de Noel que l'on dit Vespres solennelles en chapelle, les Cardinaux vont auec l'habit

rouge, & lors qu'ils ſont au bas des degrez du Palais, on leur met touſiours la chappe rouge ſur le dos. Quand ils ſont en la chambre des paremens, ils attendent le S. Pere, auec qui ils deſcendent en l'Egliſe ſainct Pierre: & apres luy auoir rẽdu l'obedience, ils prennent le parement blanc & la Mitre, comme on a dit cy-deuant.

La meſme nuict en laquelle on chante Matines en chapelle, noſtre ſainct Pere va deuãt les Cardinaux, & eux le ſuiuent, ſelon l'ancienneté.

Le iour de Noel, Meſſieurs les Cardinaux vont au Palais veſtus de rouge, & deſcendent à S. Pierre auec noſtre S. Pere, ayans des paremens blancs, & la mitre. La Meſſe eſtant acheuée, ils s'oſtent les paremens, & accompagnent ſa Saincteté iuſques en la chambre des paremens.

Le iour ſainct Eſtienne on tient chapelle au Palais, & vn Cardinal

Prestre y celebre la Messe, & on fait le sermon.

Le iour sainct Iean l'Euangeliste on tient chapelle au mesme lieu, & y fait-on le sermon.

En ces trois iours, Messieurs les Cardinaux portent tousiours l'habit rouge, & la chape de mesme en quelque Eglise que ce soit.

Le iour de la Circoncision, on tiẽt la chapelle au Palais, auec les habits & chape rouge, vn Cardinal Prestre dit la messe, & il y a sermon.

La veille de l'Epiphanie, on dit Vespres au Palais, auec le mesme habit & chape rouge.

Le iour de l'Epiphanie, on fait chappelle à sainct Pierre, les habits & chapes estans de mesme couleur, vn Cardinal Euesque celebre la messe.

Le 18. Ianuier, iour de la Chaire Romaine de S. Pierre, on fait chapelle en ladite Eglise, auec les habits

& chape rouge, encore que ceste feste se rencontrast en la Septuagesime, & vn Cardinal Prestre dit la messe.

Le 2. iour de la Purification de nostre-Dame, on tient chapelle au Palais, où vn cardinal prestre dit la messe. Si ceste feste vient auant la Septuagesime, messieurs les cardinaux vont vestus de rouge, auec les chapes violettes. Et quand ils ont rendu l'obedience, on leur oste la chape, & on leur dõne les paremens violets, auec lesquels ils vont en procession, pour la benediction des chandelles: & la procession acheuée, on leur oste les paremens, & on leur met la chape rouge, auec laquelle ils demeurent à la messe. mais si ceste feste arriue en la Septuagesime, ils sont vestus de violet.

A l'esleuation de l'Hostie, ils allumẽt la chandelle qui leur a esté donnée, & la baillẽt apres au caudataire.

Du reſte des ceremonies en ce iour-là, les nouueaux Cardinaux ſe reglent par les anciens.

Le Dimanche de la Quinquageſime, on fait les prieres de quarante heures en l'Egliſe des Ieſuites, là où d'ordinaire ſe trouue noſtre S. Pere, qui dit vne meſſe baſſe, & meſſieurs les Cardinaux auec leurs habits violets, & leurs caudataires auec les manteaux noirs.

Le premier iour de Careſme on fait la chapelle à ſaincte Sabine, ou au palais, où noſtre ſainct pere benit & départ les cendres : meſſieurs les Cardinaux y vont veſtus de violet, auec les chapes de meſme. Allans à l'obedience, ils quittent la chappe, & prennent les paremens violets auec quoy ils vont prendre les cendres. Et quand ſa Saincteté ne ſe trouue pas à ceſte ceremonie, ils reçoiuent les cendres auec la chape violette.

Le pape allant ce iour-là en litiere ou à cheual prendre la ſtation en ladite Egliſe, meſſieurs les cardinaux à cheual l'accompagnent ſolennellement, auec habits violets & chapes de meſme.

Le 7. mars, iour ſainct Thomas d'Aquin, on tient chapelle en l'Egliſe de la Minerve, où le Pape ne ſe trouue point, mais ſeulement les cardinaux, veſtus de violet, & les caudataires auec le manteau noir; vn pere Dominiquain y fait le ſermon.

Le huictieſme iour de mars ſe fait la feſte de ſaincte Françoiſe, dans l'Egliſe de ſaincte Marie la Neuue, *in Campo Vaccina*. Les cardinaux Romains, & ceux qui ſont de l'Eſtat du pape, & quelques autres ont accouſtumé de s'y trouuer, veſtus de violet, & les caudataires comme deſſus.

Le premier Dimanche de careſme, comme auſſi le 2. & le 3. il ſe fait chapelle dans le palais du pape, & là ſont les prelats aſſiſtans qui celebrent : les cardinaux y vont veſtus de violet, on y preſche pareillemẽt ; & au premier Dimanche, c'eſt le procureur de l'Ordre des Iacobins qui fait le ſermon : au ſecond, c'eſt celuy de ſainct François, & au troiſieſme, celuy de ſainct Auguſtin.

Le quatrieſme Dimanche, il ſe fait chapelle au palais du pape, les cardinaux y vont veſtus de roſe ſeche, auec la chape violette, & tout ce iour-là ils demeurent en cét habit : ceſte matinée-là on benit la Roſe, & le procureur des carmes fait le ſermon.

Le 5. Dimanche, il ſe fait encore chapelle audit palais, comme les autres Dimanches, & c'eſt le procureur de l'Ordre des Seruites, qui preſche ce iour-là.

Tous

Tous les Vendredis de Mars il se fait vn Sermon dans le palais du pape, les Cardinaux y vont en habit: & auparauant qu'entrer dans le lieu où on presche, ils prennent leur chape: le sermon finy, ils reprennent le mantelet & le camail, & accompagnẽt sa Saincteté iusques dãs sainct Pierre, où lors est la Station: les Cardinaux, creatures du Pape, ont accoustumé de le reconduire iusques dans sa chambre, les autres y vont si bon leur semble.

Le 25. iour de Mars, feste de l'Annonciation, on fait chapelle dans la Minerve, le pape y va en caualcade solennelle, les Cardinaux y vont auec leurs habits & chapes rouges, qui montent pareillement à cheual, auec quantité d'autres prelats, Seigneurs & Ambassadeurs: c'est vn des cardinaux prestre qui celebre la Messe ce iour-là : le pape fait la distribution des bourses aux filles qui

ont esté iugées dignes & capables de les receuoir, qui seront peut-estre en nombre de cent cinquãte ; & leur donne-on pour les marier, ou pour les faire Religieuses à chacune cent escus : elles vont toutes en procession baiser les pieds de sa Saincteté: Et les Cardinaux font l'offrande accoustumée, qui est d'ordinaire d'vn escu d'or, lequel leur est baillé par leur maistre de chãbre, ou leur caudataire. Si ceste Feste se rencontre dans la sepmaine Saincte, on la remet au Dimanche *in Albis*, lequel iour on celebre ladite solennité, & chante-on la Messe de l'Annonciation.

Le Dimanche des Rameaux on fait chapelle dans le Palais du Pape, & les cardinaux y vont auec leurs habits & chapes violettes : vn des cardinaux prestre dit la Messe, & prennent tous leurs paremens violets, si tost qu'ils ont rendu l'obe-

dience: On fait la benediction des palmes, & les cardinaux ſelon l'ordre de leur ancienneté, les vont receuoir de la main du pape, luy baiſant premierement la main, puis le genouïl: apres ils font vne grande reuerence, & s'en retournent à leurs places, & baillent leur Palme à tenir à leurs caudataires. Pour le reſte des ceremonies qui ſe font en ceſte matinée là, nous n'en dirons autre choſe, pour eſtre plus court.

Le Lundy ou Mardy de la ſepmaine Saincte, au matin, ſe fait dans le Palais du Pape le ſermon de la Paſſion, les cardinaux y vont auec leurs habillemens & chapes violettes.

Le Mercredy ſainct, apres diſner, ſe fait chapelle au palais, où ſe diſent Matines, les cardinaux y aſſiſtent auec habits & chapes violettes.

Le Ieudy ſainct, au matin, ſe fait chapelle au palais, & c'eſt vn des car-

dinaux Euesques qui celebre : apres la Messe ils prennent leurs paremẽs blancs, pour la procession du sainct Sacrement, qui se met dans la chapelle Pauline, & ils y vont sans porter mitre sur la teste : la procession finie, ils vont au lieu de la benediction publique, & là ils rendent l'obedience, & se lict en public la Bulle *in Cœna Domini*, par deux cardinaux Diacres, l'vn en Latin, l'autre en Italien. La Benediction estant donnée, ils reprennent leurs chapes, & sans obseruer ordre aucun d'ancienneté, s'en vont dans la sale Ducale, où tout est preparé pour lauer les pieds aux pauures. A ceste ceremonie quelques cardinaux ont accoustumé de s'y trouuer, & à d'autres non : Apres que le Pape a receu l'encens, le Diacre chante l'Euangile, *ante diem festum*, & sa Saincteté oste le pliuial, & va lauer les pieds aux pauures, qui sont habillez par sa Saincteté, de

drap blanc : & cela fait, ils s'en vont dans la ſale de conſtantin, où eſt vne table couuerte pour eux, où ils s'aſſiſẽt, & le Pape en ſert vn d'entr'eux, auec tres-grande humilité, & les autres ſont ſeruis par les gens de ſa Saincteté: & pendant qu'ils diſnent, le predicateur du pape a accouſtumé de preſcher.

L'apreſ-diſnée ſe fait chapelle dãs le palais, pour dire Matines ; & d'ordinaire tous les cardinaux ont accouſtumé de demeurer à diſner auec le nepveu du pape, afin de pouuoir plus commodément aſſiſter à toutes les ceremonies de ce iour là.

Le Vendredy ſainct, au matin, les cardinaux portent leurs chapes de ſarge de couleur violette, il ſe fait chapelle au palais, l'on va à l'offrande, à l'adoration de la Croix, & puis vont tous en proceſſiõ auec ſa Sainteté, prendre le ſainct Sacrement, qui repoſe dans la chapele Pauline.

Le Cardinal, grand penitencier, dit la Messe, & apres la Messe on fait vn sermon.

L'apres-disnée ils vont à Matines, & demeurent à disner cõme le iour precedent auec le nepveu du Pape, portent encore leurs chapes de sarge de couleur.

Le Samedy sainct, se fait chapelle au palais, tous les Cardinaux y vont auec leurs habits & chapes violettes, vn des Cardinaux prestre celebre: & quand la Messe commence, ils ostent leurs chapes violettes, & en prennent de rouges: le maistre de chambre doit auoir soing de faire porter le mantelet & le camail rouge, afin qu'apres la Messe, quand ils ont accompagné le Pape, ils puissent mettre ces habits là par-dessus leur sottane violette, laquelle apres estãs arriuez au logis, ils changent, & en prennent vne rouge, comme tout le reste de l'habit.

Le iour de Pasques, se fait chapelle à sainct pierre, le pape dit la Messe, les Cardinaux y assistent auec habillemens & chapes rouges, ils mettent leurs paremens dans l'antichambre, comme de coustume, puis descendent dans l'Eglise de sainct pierre, vont à l'adoration du sainct Suaire, puis s'en vont au lieu où on a accoustumé de donner la benediction publique, laquelle donnée, ils reprennent leurs chapes, excepté les deux Cardinaux Diacres, & celuy qui a dit l'Euangile, demeurét auec leurs paremens & leurs bonnets, tous accompagnent le pape, puis s'en vont.

Le second & troisiesme iour, se fait chapelle au palais, les Cardinaux y vont auec leurs habillemens & chapes rouges, c'est vn Cardinal prestre qui celebre.

Le Samedy *in Albis*, se fait chapelle au palais, les cardinaux y vont

Du reſte des ceremonies en ce iour-là, les nouueaux Cardinaux ſe reglent par les anciens.

Le Dimanche de la Quinquageſime, on fait les prieres de quarante heures en l'Egliſe des Ieſuites, là où d'ordinaire ſe trouue noſtre S.Pere, qui dit vne meſſe baſſe, & meſſieurs les Cardinaux auec leurs habits violets, & leurs caudataires auec les manteaux noirs.

Le premier iour de Careſme on fait la chapelle à ſaincte Sabine, ou au palais, où noſtre ſainct pere benit & départ les cendres : meſſieurs les Cardinaux y vont veſtus de violet, auec les chapes de meſme. Allans à l'obedience, ils quittent la chappe, & prennent les paremens violets auec quoy ils vont prendre les cendres. Et quand ſa Saincteté ne ſe trouue pas à ceſte ceremonie, ils reçoiuent les cendres auec la chape violette.

Le pape allant ce iour-là en litiere ou à cheual prendre la ſtation en ladite Egliſe, Meſſieurs les cardinaux à cheual l'accompagnent ſolennellement, auec habits violets & chapes de meſme.

Le 7. Mars, iour ſainct Thomas d'Aquin, on tient chapelle en l'Egliſe de la Minerve, où le Pape ne ſe trouue point, mais ſeulement les cardinaux, veſtus de violet, & les caudataires auec le manteau noir; vn pere Dominiquain y fait le ſermon.

Le huictieſme iour de Mars ſe fait la feſte de ſaincte Françoiſe, dans l'Egliſe de ſaincte Marie la Neuue, *in Campo Vaccina.* Les cardinaux Romains, & ceux qui ſont de l'Eſtat du pape, & quelques autres ont accouſtumé de s'y trouuer, veſtus de violet, & les caudataires comme deſſus.

Le premier Dimanche de caresme, comme aussi le 2. & le 3. il se fait chapelle dans le palais du pape, & là sont les prelats assistans qui celebrent : les cardinaux y vont vestus de violet, on y presche pareillemẽt ; & au premier Dimanche, c'est le procureur de l'Ordre des Iacobins qui fait le sermon : au second, c'est celuy de sainct François, & au troisiesme, celuy de sainct Augustin.

Le quatriesme Dimanche, il se fait chapelle au palais du pape, les cardinaux y vont vestus de rose seche, auec la chape violette, & tout ce iour-là ils demeurent en cét habit : ceste matinée-là on benit la Rose, & le procureur des carmes fait le sermon.

Le 5. Dimanche, il se fait encore chapelle audit palais, comme les autres Dimanches, & c'est le procureur de l'Ordre des Seruites, qui presche ce iour-là.

Tous

Tous les Vendredis de Mars il se fait vn Sermon dans le palais du pape, les Cardinaux y vont en habit: & auparauant qu'entrer dans le lieu où on presche, ils prennent leur chape: le sermon finy, ils reprennent le mantelet & le camail, & accompagnẽt sa Sainctecté iusques dãs sainct Pierre, où lors est la Station: les Cardinaux, creatures du Pape, ont accoustumé de le reconduire iusques dans sa chambre, les autres y vont si bon leur semble.

Le 25. iour de Mars, feste de l'Annonciation, on fait chapelle dans la Minerve, le pape y va en caualcade solennelle, les Cardinaux y vont auec leurs habits & chapes rouges, qui montent pareillement à cheual, auec quantité d'autres prelats, Seigneurs & Ambassadeurs: c'est vn des cardinaux prestre qui celebre la Messe ce iour-là: le pape fait la distribution des bourses aux filles qui

ont esté iugées dignes & capables de les receuoir, qui seront peut-estre en nombre de cent cinquãte ; & leur donne-on pour les marier, ou pour les faire Religieuses à chacune cent escus : elles vont toutes en procession baiser les pieds de sa Saincteté: Et les Cardinaux font l'offrande accoustumée, qui est d'ordinaire d'vn escu d'or, lequel leur est baillé par leur maistre de chãbre, ou leur caudataire. Si ceste Feste se rencontre dans la sepmaine Saincte, on la remet au Dimanche *in Albis*, lequel iour on celebre ladite solennité, & chante-on la Messe de l'Annonciation.

Le Dimanche des Rameaux on fait chapelle dans le palais du pape, & les cardinaux y vont auec leurs habits & chapes violettes : vn des cardinaux prestre dit la Messe, & prennent tous leurs paremens violets, si tost qu'ils ont rendu l'obe-

dience: On fait la benediction des palmes, & les cardinaux ſelon l'ordre de leur ancienneté, les vont receuoir de la main du pape, luy baiſant premierement la main, puis le genouïl: apres ils font vne grande reuerence, & s'en retournent à leurs places, & baillent leur Palme à tenir à leurs caudataires. Pour le reſte des ceremonies qui ſe font en ceſte matinée là, nous n'en dirons autre choſe, pour eſtre plus court.

Le Lundy ou Mardy de la ſepmaine Saincte, au matin, ſe fait dans le Palais du Pape le ſermon de la Paſſion, les cardinaux y vont auec leurs habillemens & chapes violettes.

Le Mercredy ſainct, apres diſner, ſe fait chapelle au palais, où ſe diſent Matines, les cardinaux y aſſiſtent auec habits & chapes violettes.

Le Ieudy ſainct, au matin, ſe fait chapelle au palais, & c'eſt vn des car-

dinaux Euesques qui celebre : apres la Messe ils prennent leurs paremẽs blancs, pour la procession du sainct Sacrement, qui se met dans la chapelle Pauline, & ils y vont sans porter mitre sur la teste : la procession finie, ils vont au lieu de la benediction publique, & là ils rendent l'obedience, & se lict en public la Bulle *in Cœna Domini*, par deux cardinaux Diacres, l'vn en Latin, l'autre en Italien. La Benediction estant donnée, ils reprennent leurs chapes, & sans obseruer ordre aucun d'ancienneté, s'en vont dans la sale Ducale, où tout est preparé pour lauer les pieds aux pauures. A ceste ceremonie quelques cardinaux ont accoustumé de s'y trouuer, & à d'autres non : Apres que le Pape a receu l'encens, le Diacre chante l'Euangile, *ante diem festum*, & sa Saincteté oste le pliuial, & va lauer les pieds aux pauures, qui sont habillez par sa Saincteté, de

drap blanc : & cela fait, ils s'en vont dans la ſale de conſtantin, où eſt vne table couuerte pour eux, où ils s'aſſisēt, & le Pape en ſert vn d'entr'eux, auec tres-grande humilité, & les autres ſont ſeruis par les gens de ſa Saincteté: & pendant qu'ils diſnent, le predicateur du pape a accouſtumé de preſcher.

L'apreſ-diſnée ſe fait chapelle dās le palais, pour dire Matines ; & d'ordinaire tous les cardinaux ont accouſtumé de demeurer à diſner auec le nepveu du pape, afin de pouuoir plus commodément aſſiſter à toutes les ceremonies de ce iour là.

Le Vendredy ſainct, au matin, les cardinaux portent leurs chapes de ſarge de couleur violette, il ſe fait chapelle au palais, l'on va à l'offrande, à l'adoration de la Croix, & puis vont tous en proceſſiō auec ſa Sainteté, prendre le ſainct Sacrement, qui repoſe dans la chapele Pauline.

Le iour de Pasques, se fait chapelle à sainct pierre, le pape dit la Messe, les Cardinaux y assistent auec habillemens & chapes rouges, ils mettent leurs paremens dans l'antichambre, comme de coustume, puis descendent dans l'Eglise de sainct pierre, vont à l'adoration du sainct Suaire, puis s'en vont au lieu où on a accoustumé de donner la benediction publique, laquelle donnée, ils reprennent leurs chapes, excepté les deux Cardinaux Diacres, & celuy qui a dit l'Euangile, demeurét auec leurs paremens & leurs bonnets, tous accompagnent le pape, puis s'en vont.

Le second & troisiesme iour, se fait chapelle au palais, les Cardinaux y vont auec leurs habillemens & chapes rouges, c'est vn Cardinal prestre qui celebre.

Le Samedy *in Albis*, se fait chapelle au palais, les cardinaux y vont

vestus comme dessus, vn Cardinal prestre celebre. On a accoustumé de benir les *Agnus Dei* ce iour là, quand c'est la premiere année du pontificat, autrement on ne fait ladite benediction que de sept ans en sept ans : & en ceste ceremonie les Cardinaux portent leurs paremens blancs: & la Messe estant finie, ayant leur mitre en main, vont par ordre les receuoir de sa Saincteté, qui leur en met dans leur mitre, enuelopé dans du papier blanc. Pour tout le reste, ceste ceremonie-cy est semblable à celle de la benediction des palmes, osté la procession.

Aux Vespres de l'Ascension au matin, se fait chapelle à S. Pierre, ils y sont en habits & chapes rouges, & vn des Cardinaux Euesque celebre, & se fait sermon apres la Messe: ils vont à l'adoration du sainct Suaire, puis au lieu de la benediction publique; apres ils reconduisent sa

Saincteté, comme de coustume.

Le 19. de May, feste de sainct Yues, tous les Cardinaux, ou la plus grand part font chapelle dans son Eglise, auec leurs vestemens rouges, & la chape violette, leurs caudataires les seruent auec le manteau.

Le Samedy de la pentecoste, se fait chapelle au palais, les Cardinaux y vont en habits & chapes rouges, & ont accoustumé d'oster ce iour là les peaux d'hermines de leurs chapes, si ce n'est que le pape les leur eust fait oster dés le iour de l'Ascension.

Le iour de la pentecoste, se fait chapelle à sainct Pierre, leurs habits & chapes comme dessus, vn des cardinaux Euesque celebre, & se fait sermon. Et le pape voulant celebrer ce iour là, les Cardinaux prennent leurs paremens rouges: Et s'ils veulent celebrer en quelque autre solennité, ils prennent les paremens conformément au temps.

La veille de la Trinité, on dit Vesspres au palais, auec habillemens & chapes rouges.

Le iour de la feste, on fait chapelle cõme dessus, auec habits de mesme, vn des Cardinaux prestre celebre, & se fait sermon.

La veille du sainct Sacrement les cardinaux vont à vespres dãs la chapelle du Vatican, où se trouue aussi nostre sainct pere, & ils y vont auec l'habit rouge, & chapes semblables.

Le iour suiuant de la feste-Dieu l'on fait chapelle au lieu accoustumé, auec les susdits habits. Arriuans sur le sueil de la chapelle, ils ostent aussi leurs chapes, & prennent leurs paremens blancs, & ainsi parez ils entrent dans ladite chapelle, où est le pape, lequel ce iour là a accoutumé de dire la Messe basse, & les cardinaux ne vont point à l'obedience. Cependant tous les Reguliers, Arts, & officiers de la Daterie

& chãcellerie, auec des blancs flambeaux à la main, partent du palais du Vatican, processionnellement, & s'en vont par le chemin qui est tout paré richement ce iour là dans l'Eglise de sainct pierre: & le pape ayãt acheué sa Messe, prend le sainct Sacrement, teste descouuerte, les cardinaux deuant luy, suiuent la procession.

Sa Saincteté marche, s'il n'est incommodé, à pied, sur vn Baldaguin, ou poille, lequel est porté par des persõnes seculiers & seigneurs: ceux changent auec des gentils-hommes, gouuerneurs des Confrairies seculieres Nationaires: la derniere est celle de Sienois, qui par anciens priuileges le portent iusques dans le portail de sainct Pierre, le mettent és mains des Senateurs, conseruateurs du peuple Romain. Les Cardinaux ostent leurs paremens, excepté les Cardinaux assistans, lesquels

auec ledit habit & le bonnet accompagnent ſa Saincteté iuſques au lieu accouſtumé.

Le 24. de Iuin, feſte de ſainct Iean Baptiſte, ſe fait chapelle à ſainct Ieã de Lateran, les Cardinaux y vont en habits & chapes rouges, c'eſt le Cardinal Archi-preſtre de ladite Egliſe qui celebre.

Le 28. du meſme mois, vigile de ſainct Pierre, les Cardinaux vont à veſpres en ſon Egliſe, auec chapes & habits rouges: & parce que d'ordinaire le matin de la feſte, ſa Sainteté a accouſtumé de celebrer, les Cardinaux ayant rendu l'obedience prennent les paremens rouges: & Veſpres eſtant finies, ils reprennent leurs chapes, & accompagnent ſa Sainctete iuſques au lieu accoutumé.

Le iour de la feſte, les Cardinaux vont au palais, auec habits & chapes rouges, & ſe parent dans la chambre

des

des paremens, & puis comme à l'accoustumée descendent dans sainct Pierre, où sa Sainctetê celebre : la Messe estant finie, ils quittent leurs paremens, excepté les assistans, & vont tous auec sa Sainctcté iusques à la porte de l'Eglise, où vient à la rencõtre l'Ambassadeur d'Espagne, accompagné de nombre de Gentils-hommes & Prelats, qui presentent au Pape vne hacquenée blanche, auec la quittance de dix mille escus d'or, qu'il a payez le iour auparauãt, pour le tribut que paye tous les ans le Roy d'Espagne, à cause de ses Royaumes de Naples & de Sicile.

Le 5. iour d'Aoust, iour de nostre Dame des Neiges, qui est la principale feste de l'Eglise de saincte Marie Majeur, d'où despend ledit miracle, le Pape a accoustumé d'aller celebrer en ladite Eglise vne Messe basse, & les Cardinaux y font chapelle, auec les habits & chapes rou-

ges, & leurs caudataires auec leurs manteaux.

Le 15. du meſme mois, iour de l'Aſſumption, ſe fait chapelle audit lieu, auec habits & chapes rouges, c'eſt le Cardinal Archi-preſtre de ladite Egliſe qui celebre, les Cardinaux font l'Offrande accouſtumée, pour les filles à marier.

Le 25. du meſme mois, ſe fait la feſte de S. LOVYS, Roy de France, dans l'Egliſe de ſainct Louys des Frãçois, où ſe trouuent preſque tous les Cardinaux, au-deuant deſquels va l'Ambaſſadeur de France, pour les receuoir, iuſques à la porte de l'Egliſe, & les accompagne iuſques à la Sacriſtie, ils y portẽt leurs habits rouges, & leurs chapes violettes.

Le 14. de Septembre, feſte de l'Exaltation ſaincte Croix, ſe fait chapelle dãs l'Egliſe de ſainct Marceau, par le Cardinal titulaire de ladite Egliſe; les Cardinaux y aſſiſtẽt auec

habits rouges, & chapes violettes, mais le Cardinal titulaire a la chape rouge : là ils donnent l'aumosne accoustumée, pour les filles à marier. Les caudataires seruent auec leurs manteaux.

Le dernier iour d'Octobre, vigile de Toussaincts, se fait chapelle aux Vespres au palais, auec habits & chapes rouges, lequel iour ils ont accoustumé de reprendre les peaux de leurs chapes.

Le premier iour de Nouembre, feste de Toussaincts, se fait chapelle dans sainct Pierre, les Cardinaux y vont vestus de rouge, auec les chapes de mesme, c'est vn des cardinaux Euesques qui celebre, & se fait le sermon.

Le mesme iour apres disner, ils reuiennent à Vespres & à Matines des Morts en chapelle, auec habits & chapes de camelot violet. Et si la feste de Toussaincts vient en vn Sa-

medy, leſdites Veſpres & Matines des Morts ſe remettent au Dimanche enſuiuãt, & la commemoration des Morts au Lundy, pour laquelle commemoration ſe fait chapelle au palais, les Cardinaux y vont auec habits & chapes violettes, ils ne rendent point l'obedience ce iour là, c'eſt le Cardinal grand penitencier qui celebre: les Cardinaux ayans accompagné le Pape dans la chambre, deſcendent dãs ſainct Pierre, à prier Dieu ſur les ſepultures des Papes, pour les ames des deffuncts.

Le iour ſuiuant, ou quelque autre iour que les Cardinaux ne ſeront empeſchez, ils font chapelle au palais pour les ames des Cardinaux deffuncts, ils s'habillent de violet, & les caudataires portent les habits accouſtumez de violet, c'eſt le Cardinal Camerlingue qui celebre.

Il faut remarquer qu'en toutes les autres functions qui ſe font durant

l'Octaue de Toussaincts, les cardinaux vont vestus de rouge, c'est pourquoy le Maistre de chambre doit faire porter ledit habit rouge, afin qu'en cas que le Pape voulut sortir apres ladite function, son Maitre peust changer d'habit.

A l'Anniuersaire du dernier Pape mort, les cardinaux y vont auec habits & chapes violettes de camelot, vn des cardinaux Prestres celebre: apres la Messe les cardinaux, creatures du deffunct, & quelques autres ont accoustumé de descendre en l'Eglise de sainct Pierre, pour prier Dieu sur sa sepulture, y estãt enterré.

Le 25. Nouembre, iour de saincte Catherine, on tient chapelle en son Eglise, proche Messieurs les Mathei, où Messieurs les Cardinaux assistẽt, vestus de rouge, & la chape violette, & y baillent l'aumosne pour les filles à marier, les caudataires y sont auec leurs manteaux noirs.

Le 1. Dimanche de l'Aduent, Messieurs les Cardinaux vont en chapelle au palais, auec leurs habits violets, vn prelat assistãt dit la grãde messe, & y a sermon par le procureur de l'Ordre sainct Dominique.

Le 2. Dimanche, on fait chapelle au mesme lieu, & auec habits de mesme couleur, & y a sermon par le procureur de l'Ordre sainct Frãçois.

Le 3. Dimanche il y a aussi chapelle, mais l'habit des Cardinaux est de rose seiche, qui est la seconde fois qu'ils le portent; & ce, auec la chape violette: vn Cardinal Prestre y dit la Messe, & le procureur de l'Ordre de sainct Augustin le sermon.

Le 4. Dimanche on tient chapelle au mesme lieu, auec les habits & chape violette, le procureur de l'Ordre des carmes y dit le sermon. *Si* ce Dimanche vient le iour de la veille de Noel, il n'y a point de chapelle le matin, mais l'apres-disner on

dit Vespres de la vigile de Noel.

Faut notter que tous les sermons cy-dessus se font en Latin, & que auant que d'estre recitez, ils doiuent estre communiquez au pere Maistre du sacré palais.

Des coustumes obseruées par Messieurs les Cardinaux, lors qu'ils vont en Chapelle, Consistoires, ou autres functions publiques.

LE Maistre de chambre doit sçauoir quand on fait des functions publiques, la plufpart desquelles Messieurs les Cardinaux sont conuiez par les bedeaux de sa Sainćteté.

Quand le Cardinal veut sortir pour aller esdites functions, le Maistre de chambre ayant pris le bonnet, descend au carrosse, & retient ceux qu'il aura remarquez en haut les plus dignes d'y entrer. S'il y a des Barons & des prelats plus qu'il n'y a

de places, les Barons doiuent entrer au carroſſe du Cardinal, & les Prelats au ſecond, que l'on doit tenir vuide pour les Eſtrangers, ſans qu'en ceſte occaſion le Cardinal ny le Maiſtre de chambre y aſſignent aux vns ny aux autres aucune place, ains la leur laiſſer prendre à leur volonté. Et le meſme on obſerue, lors qu'ils vont faire ou rendre quelques viſites auec le roquet, & le reſte de ſon habit.

Nul n'entre au carroſſe du Cardinal, en ſortant de ſon logis (priuément) qu'il n'y ſoit appellé, ou par luy, ou par le Maiſtre de chambre, & faut que les domeſtiques du Cardinal cedent touſiours les places plus dignes aux Eſtrangers.

De la reception des viſites par vn Cardinal nouueau qui a viſité.

LA pluſpart des Cardinaux qui ont eſté viſitez, prennent occa-

ſion de quelque aſſemblée, pour aller de compagnie rendre la viſite au cardinal nouueau, auquel ils font ſçauoir leur venuë, par vn Eſtaffier: ce qu'eſtant ſceu par le Maiſtre de chambre, il fait tenir autant de ſieges preſts qu'il ſçait qu'il vient de Cardinaux : il aduertit autant des Gentils-hommes du Cardinal, de demeurer au haut des degrez, pour leur oſter le mantelet, où le Cardinal les attend: & en ſonnant la cloche, tous les autres Gentils-hõmes deſcendent au bas du degré au-deuant d'eux. Et eſtans entrez en la chambre du Cardinal, il y entre autant de Gentils-hommes qu'il y a de cardinaux, à chacũ deſquels ils baillent vne chaire ; & puis vont hors de ladite chambre.

Il faut remarquer qu'en toutes les congregations ou viſites qui ſe font aux cardinaux, qui ſont logez au palais de ſa Saincteté, iamais on

ne leur oſte le mantelet : cõme auſſi leſdits cardinaux viſitez ne reconduiſent ceux qui les viſitẽt, que iuſques à l'entrée de leur appartement.

Si en accompagnant le Cardinal qui s'en va, il en rencontre vn autre, ou pluſieurs qui le viennent viſiter, il s'excuſe enuers eux, ſuiuans celuy qu'il reconduit. Cependant, quelque Prelat du train du Cardinal les accompagne iuſques en la chambre de l'Audience, les entretenãt, attendant que le Cardinal y retourne.

Des Receptions que Meſſeigneurs les Cardinaux nouueaux font aux Ducs ſouuerains, Ambaſſadeurs de l'Empereur, & des Roys qui les viennent viſiter chez eux.

LEs Ducs & Princes ſouuerains, & ceux du ſang Royal, doiuent eſtre receuz la premiere fois auec

la ſottane, rochet & camail, & rencontrer & accompagner tout de meſme qu'ils s'accompagnent entre eux, mais le Cardinal doit partir premier que le Duc s'en aille.

Lors que les Ambaſſadeurs des Roys viſitent la premiere fois vn Cardinal nouueau, ils doiuent eſtre receuz auec la ſottane, rochet & camail, de la couleur que le temps luy permet : Et les Ambaſſadeurs de la Republique de Veniſe ſont traittez de meſme, & vont auec vne grande & riche robbe, doublée d'vne peau de grand prix, ainſi qu'ils font aux Audiences qu'ils prennent du Pape, & des Roys : en entrant au logis du Cardinal, les Eſtaffiers ſonnent la cloche, & les Gentils-hommes les reçoiuent, qu'ils rencontrent au bas des degrez : le Cardinal les reçoit à la porte de l'anti-chambre : Entrãt en la ſalle des Eſtaffiers, il les conduit en ſa chãbre, touſiours

marchant deuãt eux : quand ils s'en vont la cloche ſonne, le Cardinal les accompagne iuſques au bout des degrez, & les Gentils-hommes iuſques au carroſſe.

Les Nonces du Pape, qui ordinairement tiennent le premier rang entre tous les autres Ambaſſadeurs, neantmoins dans Rome n'ont pas ceſte prerogatiue : & c'eſt, parce qu'ils n'ont pas encores pris la poſſeſſion de la charge, & n'y font point de viſites ſolennelles : le moindre honneur doncques que l'on leur puiſſe rendre aux lieux où ils ſont enuoyez, c'eſt de les traitter, de meſme que l'on traitte les Ambaſſadeurs des ſuſdits Roys, & dauantage : car ceux icy viſitent auec le rochet & mantelet, & le Cardinal les reçoit le rochet deſcouuert, qui teſmoigne la ſuperiorité de l'vn à l'autre.

Pour les Ambaſſadeurs des Ducs

& Princes ſouuerains, ils ſont receuz dans la maiſon de Meſſeigneurs les Cardinaux, cloches ſonnantes: Meſſeigneurs les Cardinaux ſont habillez de ſoutane & camail, ſont rencontrez par les Gentils-hommes au milieu des degrez, & du Cardinal au milieu de l'anti-chambre: & quand ils s'en vont, les accompagnent iuſques à la porte de la ſale, & les Gentils-hõmes iuſqu'au bas des degrez.

Les Princes Patriarches, Ducs, du Tronc, Gouuerneur de Rome, Auditeur de la chambre, & ſemblables perſonnages, ſont receuz à la meſme maniere, & ſont accompagnez de meſme, ou plus ou moins, ſelon la diſpoſition ou courtoiſie du Cardinal viſité.

Pluſieurs Cardinaux ont accoutumé de receuoir des viſites en tout temps, auec ſoutane & camail, ainſi que i'ay veu par Meſſeigneurs les Cardinaux Bellarmin, Baronius,

Saincte Suzanne, Cardinal de Siene, oncle de Monseigneur l'Euesque de Carpentras, de l'ancienne maison de Bicque, & à present Nonce de France : & dernierement i'ay veu aussi Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Barberin, qui dõne Audience à la mesme façon : c'est pourquoy en cela l'on ne se peut pas reigler, puis que tout despend de la disposition & volonté des Cardinaux, qui peuuent, s'il leur plaist, traitter mieux l'vn que l'autre.

L'on a mis vn article particulier touchant l'accompagnemẽt que les cardinaux ont accoustumé de faire aux Princes, ambassadeurs, & autres.

De rendre les visites.

LEs Cardinaux nouueaux rẽdent les visites aux Ducs, Serenissimes Princes du sang, Ambassadeurs or-

dinaires des Roys, auec leur ſuite, & l'habit de Cardinal, ſans que l'on leur oſte le mantelet. Aux Ambaſſadeurs de Sauoye & Toſcane, Princes, & autres à qui on doit rendre les viſites, on leur rend en ſottane, camail, & manteau de couleur, ſelon les temps, ſans ſuite.

On reçoit & rẽd le meſme hõneur aux Ambaſſadeurs des Rois, & aux Cardinaux Legats, qui retournent des Legations de pardeça les Monts.

Aux Barons Romains, auſquels on n'a point accouſtumé de rendre les viſites, on prend neantmoins occaſion de leur rendre, en la perſonne de leurs femmes, les viſitant és iours de bonnes Feſtes, ou autres, où quelque ſujet de congratulation leur en donne lieu.

Le cardinal nepveu de ſa Saincteté, ne rend point la viſite par obligation auſdits perſonnages: mais s'il le fait, c'eſt par ſa ſeule courtoiſie.

Des Audiences du Pape.

MESSIEVRS les Cardinaux vont prendre l'Audience de ſa Saincteté, auec l'habit de cardinal, & leur ſuite : & parlans à noſtre S. Pere, ils s'aſſiſent en vne chaire de bois, eſtans couuerts.

Les Ambaſſadeurs des Roys, allãs à l'Audience publique, y vont auec grãd' ſuite, & parlent à noſtre ſainct Pere, eſtans deſcouuerts, & aſſis ſur vn eſcabeau.

Les Ambaſſadeurs des Ducs & Barons principaux y allans, parlent nuë teſte, & debout.

Les Prelats & Gentils-hommes ordinaires, parlent à ſa Saincteté à genoux.

Les Dames principales allans à l'Audience, on les fait ſeoir ſur des oreillers de velours.

Des Congregations.

ELles ont accouſtumé de ſe faire, ou deuant noſtre S. Pere, ou ſon Nepveu, ou quelque autre cardinal chef d'icelles, & les cardinaux y vont auec leur habit de cardinal, & leur train.

Montant és degrez du Palais du Pape on ne ſonne point la cloche, & ne leur oſte-on point le mantelet: Mais quand on les fait és logis des autres cardinaux, le Maiſtre de chãbre du cardinal où elles ſe font, leur oſte le mantelet, au lieu où ſon Maiſtre les rencontre.

La congregation eſtant acheuée, les Maiſtres de chambre des cardinaux aſſemblez, leur remettent le mantelet en la chambre de l'aſſemblée.

Congregations & assemblées qui se font à Rome par Messeigneurs les Cardinaux.

LA premiere Congregation, est celle du sainct Office, ou Inquisition, laquelle est la principale de toutes les autres, s'assemblent deux fois la sepmaine; c'est à dire, le Mercredy chez le cardinal, qui est le chef, & le Ieudy deuant le Pape. Ceste congregation ou Tribunal, est le principal de toutes autres Inquisitiõs de la chrestienté: sa charge est sur les affaires & maintiẽ de la foy catholiq. Apostolique & Romaine.

La seconde, est celle des Euesques & Reguliers, composée par xxiiii. cardinaux, ils iugent les causes touchant les interests & procez entre les Euesques, Prestres Reguliers & Religieux: le Doyen des cardinaux

en eſt ordinairement le chef: elle ſe fait chez luy tous les Vendredis, l'apres-diſnée: le Secretaire d'icelle eſt vn digne Prelat, & fait & eſcrit les Decrets de la congregation.

La troiſieſme eſt celle du concile, ſa Iuriſdiction eſt ſur l'interpretation du Texte du ſacré concile de Trente: le plus ancien cardinal d'icelle en eſt le chef; le Samedy ou le Ieudy s'aſſemblẽt chez led. cardinal chef: vn Prelat en eſt le Secretaire.

La quatrieſme, eſt la congregation des Rites, c'eſt à dire, les coutumes & ceremonies Eccleſiaſtiques: la charge eſt ſur ce qui touche la canonization des Saincts, & ſemblables matieres; ſe fait chez le cardinal qui en eſt le chef, vne fois le mois: & s'il en eſt beſoin, l'on les fait plus ſouuent.

La 5. eſt la congregation de la Fabrique de ſainct Pierre; ſon authorité eſt, de cognoiſtre les cauſes Pies,

des diſpoſitions des fideles, pour les faire accomplir, & en appliquer certaine portion au benefice de la Baſilique de ſainct Pierre; s'aſſemblent vne fois la ſemaine chez le cardinal qui en eſt Archi-preſtre, & le chef.

La 6. eſt celle des cauſes où l'on traitte des Riuieres, Fleuues, Ponts, & autres ſemblables affaires: elle n'a pas vn iour determiné pour s'aſſembler, mais le cardinal qui en eſt le chef, la fait faire aux occaſions qui ſe preſentent.

La 7. eſt celle des Fontaines & Ruës, ſur leſquelles eſt fondé ſa Iuriſdiction, le cardinal camarlingue en eſt le chef.

La 8. eſt celle des Index, la charge d'icelle eſt ſur les Liures qui doiuent eſtre imprimez, corrigez ou condamnez; s'aſſemblent chez le cardinal, chef d'icelle, ſelõ les occurrẽces.

La 9. eſt celle de la conſulte, où l'on traitte toutes les affaires tem-

porelles de l'Estat & domination de l'Eglise; s'assemblent par deux fois la sepmaine, le Mardy, & le Vendredy, au palais du Pape, à l'apartement du cardinal son Nepveu, qui à present est l'Eminentiss. cardinal François Barberin, lequel en est le chef.

La 10. est celle de *Bono Regimine*, le mesme cardinal Nepveu du Pape en est le chef: elle est le recours des communautez & subiects, pour les torts & extorsions qu'elles peuuent receuoir: l'assemblée d'icelle se fait aux mesmes lieux où l'on fait le consulte.

La 11. est celle de la Zeque ou monnoyes, en laquelle se font toutes deliberations & loix touchant l'argent, or, & monnoyes: elle est composée de quatre cardinaux, le cardinal camarlingue en est le chef, & s'y trouuent des clercs de la chambre, & se fait chez le cardinal camarlingue.

La 12. c'est la congregation des Examens des Eueſques, qui ſe fait deuant le Pape, où il ſe trouue enuiron huict ou dix cardinaux, pluſieurs Moines & preſtres tres-ſçauants : ceſte congregation eſt pour examiner ceux qui ont eſté eſleuz Eueſques en Italie, leſquels ſont examinez par noſtre S. Pere, interrogez par le cardinal Vicaire, & d'autres, outre les prelats & preſtres : & s'ils reſpondent aux queſtions, ſur leſquelles ils ſont interrogez, eſtant iugé capable de ceſte charge, ſa Sainteté y pouruoit.

La 13. congregation, des affaires & matieres conſiſtorialles, & particulieremẽt deſdites cauſes que noſtre S. pere leur remet pour des nominations d'Eueſchez, & ſemblables affaires ; laquelle congregation ſe faict chez le Cardinal qui en eſt le Doyẽ.

La 13. eſt de *Propaganda fide*, ç'a eſté le pape Gregoire XV. qui a erigé la-

dite congregation : sa charge est de traitter de l'augmentation de la Foy catholique, Apostolique & Romaine, aux prouinces & estats des infidelles, où ils enuoyent quotidianement des Missionnaires pour cet effect là. Le Cardinal Doyen en est le chef, & chez luy s'assemblent vne fois la sepmaine, au moins, selon les occurrences.

La 15. est des Immunitez Ecclesiastiques, laquelle a esté instituée par le present Pontife Vrbain VIII. le nom d'icelle nous esclaircit la charge ; laquelle se fait au logis du Cardinal plus ancien, vne ou plusieurs fois la sepmaine, selon les occasions & besoin.

Outre ces congregations il y a la signature de Graces, qui se fait deuant le Pape : il y a plusieurs cardinaux, l'vn desquels est le prefect de ladite signature : & vn autre qui est le prefect de la signature de Iustice,

& d'autres Cardinaux qui y sont aussi : tous les Prelats votants ou opinants : les Referēdaires, qui font les propositions des causes.

Il y a aussi la signature de Iustice, de laquelle led. Cardinal Prefect en est le chef, & se fait chez luy auec tous lesdits Prelats opinants & Referendaires : de laquelle le Pape d'auiourd'huy a esté le prefect, & à present l'Eminentiss. Cardinal Antoine Barberin, nepveu de sa Sainctete en est le Prefect.

Outre ce, il y a la congregation du Cardinal, Vicaire du Pape, lequel Cardinal en est le chef.

Il y a aussi le Tribunal de la chambre Apostolique, composée du Cardinal Camarlingue, des douze clercs de la chābre, & autres charges fort grandes : c'est à dire, le Gouuerneur de Rome, l'Auditeur de la chambre, le Tresorier general, Commissaire, procureur general, & autres officiers.

Du

Du Campidoille, ie n'en diray qu'vn mot en paſſant: l'on doit ſçauoir qu'il a vn grand Tribunal, composé d'vn Senateur qui eſt ſeculier, & deux collateraux, trois conſeruateurs, & vn prieur des caporions: ils iugent ſur la police de la ville, aſſiſtez de pluſieurs officiers qui ſont dans ledit Tribunal. Il y a la Rote contenant douze prelats choiſis des plus doctes & plus ſçauants de la cour, entre leſquels il y en a quatre nationels, c'eſt à dire vn Allemand, vn François, & deux Eſpagnols: & la cauſe pour laquelle ils ſont deux Eſpagnols, c'eſt la grande quantité de cauſes beneficiales qu'ils pourſuiuent en la Cour de Rome, ce que n'ont pas les François & Allemans.

De la Daterie, l'on n'en parlera point, car elle eſt trop practiquée par les François, eſtant ordinairement toute remplie d'officiers François.

Le Cardinal, Nepveu du pape vi-

uant, eſt ordinairement premier Secretaire de ſa Sainctetė, & ſur-Intendant general par ſa Sainctetė de tout l'Eſtat Eccleſiaſtique.

De la rencontre & accompagnement que les Cardinaux font à ceux qui les viſitent, ainſi que nous auons dit.

QVAND vn Cardinal reçoit vn autre Cardinal en ſon logis, les Eſtaffiers ſonnēt la cloche, & le Maitre de chambre en doit aduertir les Gentils-hommes, pour l'aller receuoir au pied des degrez, & luy auec le Cardinal le rencontrent au haut des degrez.

On reçoit les Ducs ſouuerains, & Princes du Sang, en la meſme façon que les Cardinaux, & les Gentils-hommes font tout de meſme.

Les Ambaſſadeurs des Roys ſont receuz pres la porte de l'anti-cham-

bre, qui entre dans la salle des Estafiers: les Gentils-hommes les rencõtrent au hault des degrez, & tous autres qui visitẽt les rencõtrent en vne chambre plus auãt que leur Maistre.

Les Freres & Nepveux du Pape viuant, sont receuz comme les susdits Ambassadeurs.

Les Ambassadeurs des Ducs & Princes souuerains, sont rencontrez au milieu de la deuxiesme chambre: les Ducs & Princes du Trosne, & semblables, sont rencontrez de mesme.

Les Agens des Ducs Serenissimes, sont receuz au milieu de la premiere chambre.

Les Ambassadeurs de Malte, Bologne, & Ferrare, le sõt de mesme, & celuy de Malte plus fauorablement.

A toutes les visites cy-dessus, le Maistre de chambre doit faire tenir en haye des deux costez de la salle tous les Estaffiers, sans manteau, auec l'espée au costé.

Et au cas que le Frere ou Nepveu ſeculier du pape, arriue en la maiſon du Cardinal viſité, & qu'il ſoit auec d'autres Cardinaux, le Maiſtre de chambre en ayāt aduerty le Cardinal, le doit aller rencōtrer au haut des degrez, faiſant excuſes pour ſon Maiſtre, vers lequel il le meine : & deuant qu'il entre en l'anti-chambre, il va luy en donner aduis, ſuiuant lequel il va le receuoir en la premiere chambre.

Si le Cardinal viſité eſt auec d'autres Princes & Seigneurs, & que d'autres de ſemblable condition le viennent viſiter, il doit faire le meſme, proportionnément à la qualité des perſonnes qui le viſitent.

Les Caudataires, Aumoſniers, & Chapelains du Cardinal viſité, doiuent tenir la queuë aux Cardinaux viſitans, lors qu'ils deſcendent les degrez.

De la façon de donner les sieges à ceux qui visitent le Cardinal.

LE Maistre de chambre ayant aduerty son Maistre, du Cardinal qui le vient visiter, doit faire preparer deux chaires par vn valet de chambre, l'vne pour le Cardinal visitant, qui regarde la porte, & l'autre pour le Cardinal visité, qui y tourne le dos.

S'il y a plusieurs Cardinaux ensemble, toutes les chaires doiuent estre de la mesme disposition.

Les Gentils-hommes donnent les chaires aux Cardinaux, & quelquesfois le Maistre de chambre au Cardinal plus ancien.

Aux Ducs souuerains, & Princes du sang, on pose les chaires vis à vis l'vne de l'autre, ayãs le flanc du costé de la porte: & le Cardinal se met en

celle qui est à la main droite, en entrant en la chambre.

Aux Ambassadeurs des Roys, & freres ou nepveux seculiers du Pape viuant, on les met flanc à flanc, en sorte qu'elles ne soient pas vis à vis l'vne de l'autre, mais qu'vne regarde plus vers la porte, en laquelle se met le Cardinal.

A tous les autres, on met la chaire vis à vis l'vne de l'autre, celle du cardinal regardant la porte, & l'autre le Cardinal.

Aux Dames de consideration, l'on ne sçauroit leur rendre tant d'honneur, qu'elles n'en meritent dauantage; c'est pourquoy il n'y a regle.

De ceux qui desirent parler au Cardinal.

LE Maistre de chambre doit demander l'Audience à son Maistre, pour tous ceux qui desirent luy parler, l'excusant alors qu'il est empesché, & ne veut estre visité.

Il doit ſe garder de n'interrompre iamais ſon Maiſtre, alors qu'il eſt occupé en affaires auec d'autres Cardinaux, ſi ce n'eſt pour vn Cardinal, vn Duc ſouuerain, Prince du ſang, ou Ambaſſadeur de Roys.

Mais ſi les viſites ſont de complimens de bonnes Feſtes, arriuées à Rome, ou promotion au Cardinalat, en tel cas il peut aduertir ſon Maiſtre, des Ambaſſadeurs des Rois, des Ducs ſouuerains, & Princes qui deſirent le voir.

Quãd les Ambaſſadeurs des Ducs Sereniſſimes font leurs premieres viſites auec leur ſuitte à vn Cardinal, bien qu'il y ayt d'autres Cardinaux auec luy pour affaires, le Maitre de chambre ne doit laiſſer d'aduertir ſon Maiſtre, ayant auparauant fait ſçauoir auſdits Cardinaux que on attendoit ceſte viſite.

Si auec le cardinal il y a quelque Ambaſſadeur ou Baron, & qu'vn au-

tre esgal enuoyast vers luy pour auoir Audience, le Maistre de chambre en doit donner aduis à son Maistre : Mais pour éuiter la contestation qui pourroit arriuer à cause de la presceance, ayant pris l'ordre du cardinal, il doit trouuer quelque inuention selon le temps, pour l'excuser.

Quand il y a des Ambassadeurs des Roys auec le cardinal, on ne doit point l'aduertir de la venuë de qui que ce soit, hors des cardinaux, & des Ambassadeurs, des Ducs Serenissimes, lors qu'auec leur suite ils font leur premiere visite.

De la façon auec laquelle le Cardinal accompagne ceux qui le viennent visiter.

LE cardinal qui est visité, accompagne tous les cardinaux iusques au carrosse, hors ceux qui pour leur

caducité se font porter en vne chaire, lesquels en y entrans il quitte, mais son train descend iusques au carrosse.

Les Ducs souuerains, & Princes du sang, il les accompagne aussi iusques au carrosse, mais incontinent qu'ils y entrent, il prẽd congé d'eux.

Il accompagne les Ambassadeurs des Roys au haut des degrez, entrãt le premier en la salle auant que les Ambassadeurs descendent, lesquels sont accompagnez des Gentils-hommes iusques en bas.

Il fait le mesme aux freres & nepveux seculiers du Pape viuant.

Il accompagne les Ambassadeurs des Ducs serenissimes, iusques à la porte de la salle des Estaffiers, les Gentils-hommes les conduisant iusques au milieu des degrez : il fait le mesme aux Barons Romains.

Il accompagne les Agẽs des Ducs souuerains, Ambassadeurs de Mal-

te, Bologne & Ferrare, deux châbres.

Il accompagne le Gentil-homme enuoyé de la part de quelque cardinal, vne chambre.

Les Prelats ordinaires, vne chambre, les Eueſques vn peu dauantage.

Les Archeueſques, Treſoriers, & Auditeurs de la chambre, encore dauantage.

Et le Gouuerneur de Rome plus que les derniers.

Faut prendre garde que tant plus il y a de chambres en l'appartement du cardinal, & plus il accompagne auant ceux qui le viennent viſiter: comme auſſi, les accõpagne-il moins il y a de chambres.

Et les Gentils-hommes du cardinal viſité doiuent ſuiure pour regle generale, d'accõpagner iuſques au carroſſe tous ceux que leur Maitre accompagne au haut des degrez: au pied des degrez, ceux que le Cardinal a accompagné en toute la ſalle

des Estaffiers : au haut des degrez, ceux qu'il a accompagnez iusques à la porte de la salle des Estaffiers : & en fin, accompagner vne chambre dauantage que celle qu'à accompagné le cardinal.

De la façon auec laquelle le Cardinal estant visité de plusieurs, doit accompagner ceux qui s'en vont.

S'Il y a plusieurs cardinaux auec le cardinal, & que quelques-vns s'en veulent aller, en sorte qu'il n'en reste qu'vn en la chambre, il faut que quelque Prelat ou gentil-homme y entre pour l'entretenir, & le cardinal accõpagne les autres : mais s'il en reste dauantage, ils s'entretiennent eux-mesmes.

Si auec les cardinaux il se rencontre quelque Prince ou Ambassadeur qui sorte auant eux, le cardinal le

doit accompagner, selon ce qui a esté dit cy deuant.

Si en accompagnant vn ou plusieurs cardinaux, il en rencontre d'autres, il s'arreste vn peu, & suit ceux auec qui il descend.

Si lors qu'il les accompagne il y a auec luy quelque prince, ambassadeur, ou Baron Romain, il ne doit pas permettre qu'ils remõtent quãt & luy : mais les cardinaux estans partis, il doit prendre congé d'eux.

S'il y a des personnes de mesme qualité, & qu'on aye accoustumé de traitter esgalement, on doit suiure le mesme ordre, non seulement en l'accõpagnant, mais en la rencontre.

Quand vn cardinal, ou vn Grand, estant en la chambre du cardinal visité, s'en veut aller, le cardinal visité fait du bruit auec sa chaire, afin que le valet de chambre vienne leuer le drap qui est au-deuant de la porte, n'ayant accoustumé d'appeller ses

gens

gens auec la voix, ſinon lors qu'il y a des perſonnes ordinaires, & lors que le valet de chambre n'entend pas le bruit des chaires, le Maiſtre leue luy-meſme ledit drap.

Des *Audiences des Cardinaux.*

QVelques Cardinaux, ou autres perſonnes qu'il y ayt auec le cardinal viſité, s'il vient vn Bedeau de ſa Sainɛteté, pour le conuier d'aller au Conſiſtoire, chapelle ; ou pour faire quelque funɛtion, le Maiſtre de chambre le doit faire parler incontinent à ſon Maiſtre.

Si les Gentils-hommes Cheualiers Romains, & les fils puiſnez des Barons vont viſiter le Cardinal, & qu'il y aye auec luy des perſonnes de plus grande cõdition, on les doit entretenir en l'anti-chambre, en attendant que les autres ſortent.

Et s'il y vient quelque Baron ou prince à qui on doit rendre plus d'honneur, on doit ſortir de l'anti-chambre, & y laiſſer auec luy le Maitre de chambre, ou quelque Prelat, pour l'entretenir ; ou le mener en quelque autre appartement: & doit-on faire le meſme pour vn Ambaſſadeur.

Quand quelqu'vn de qualité enuoye pour auoir Audience, & que le Cardinal ny le Maiſtre de chambre ne ſçauēt pas comme on le doit traitter ; il pourra dire à celuy qui la vient demander, que ſon Maiſtre eſt empeſché pour deux ou trois heures, ou tout le iour : pendant quoy, il s'inſtruira de la façon auec laquelle il ſe gouuernera en ſon endroit.

Les Audiences qu'on donne aux Cardinaux, Ambaſſadeurs, Princes, Gentils-hommes des Cardinaux, ſont données, le drap dōt on couure

la porte eſtant abbatu : & pour les ordinaires, on laiſſe le drap leué, qu'on appelle la portiere.

Des chandelles allumées.

QVand la nuict approche, & qu'il y a quelque Cardinal, Ambaſſadeur ou autre auec le cardinal, le Maiſtre de chambre doit faire preparer & allumer en la ſalle des Eſtafiers vn ou deux grands flambeaux de cire blanche. En chaque autre chambre, deux chandelles de cire, en celle du Cardinal on y en portera quatre, par quatre Gentils-hommes.

Il doit auſſi faire appreſter quatre grands flambeaux, pour conduire vn Cardinal iuſques en ſon carroſſe, & ſix s'il y en a pluſieurs : & pour vn Ambaſſadeur ou Duc, quatre : leſquels on fait porter par quatre pages, ou quatre Eſtafiers : & ſi les Cardinaux

qui s'en vont n'ont point de flambeaux, on leur en baille six, pour les mener en leur logis.

Des rencontres qui se font estant en carrosse, par les ruës.

SI vn Cardinal en rencontre vn plus ancien que luy, l'ancien s'arreste le premier, & apres le salut rendu, il s'en va le premier.

S'il rencontre d'autres personnes de moindre condition, il s'arreste le dernier, & part le premier.

Rencontrant le sainct Sacrement par les ruës, il descend du carrosse, & auec son train l'accompagne au logis du malade, ou à l'Eglise : ce que fait aussi nostre sainct Pere.

Si plusieurs Cardinaux estans ensemble en carrosse rencontrét quelques Ambassadeurs ou autres personnes, ausquels le Maistre du car-

rosse ayt accoustumé de s'arrester, le Cardinal ancien fait arrester le carrosse, & le fait partir apres qu'ils se sont salué.

De l'ouuerture de la porte Saincte, ou du grand Iubilé.

LE Pape Boniface VIII. institua le grand Iubilé l'an 1300. que l'on appelle l'An Sainct, ordõnant qu'on le celebrast de cent ans en cent ans, auec de grandes Indulgences à ceux qui iroiẽt à Rome visiter les saincts Apostres, & autres Eglises.

Clement VI. à cause de la lõgueur de ce temps, le celebra l'an 1450. le reduisant de cinquante en cinquãte ans, à l'imitatiõ du Iubilé de Moyse: En fin Sixte IV. considerant la briefueté de la vie humaine, le remit de vingt-cinq en vingt-cinq ans, solennisant le premier l'an 1475.

La veille de Noel, que l'on comptera 1649. aux Vespres, nostre sainct Pere, vestu auec le pliuial blanc, & Messieurs les Cardinaux auec les paremens blancs, partiront processionnellement de la chambre des paremens, & s'en iront en la chapelle de Sixte, là où ayans fait Oraison, sa Saincteté commẽcera l'Hymne, *Veni Creator Spiritus*: & les autres tenans en la main des cierges blancs allumez, descendrõt à sainct Pierre : & à la porte de ses Suisses, sa Sainteté declarera trois Legats, pour ouurir les autres trois portes Sainctes : c'est à dire, sainct Paul, sainct Iean de Lateran, & saincte Marie Major : la Procession estant acheuée, le Pape dessous le Portique S. Pierre, se mettra en vne chaire proche la porte Sainte ; de laquelle estant descendu, il prendra vn petit marteau d'or, & en frapera trois coups cõtre le mur de la porte, disant le verset, *Aperite mihi por-*

tus iustitiæ, &c. cõme on a accoustmé.

Cela fait, il s'en retourne en sa chaire, où il dit plusieurs Oraisons. Pendant ce temps-là, des officiers iettent le mur de la porte par terre, des démolitions de laquelle chacun tasche à emporter quelque piece pour marque de ceste deuotion.

Apres que toutes ces demolitions sont ostées, le Penitẽcier de S. Pierre laue la porte auec l'eau beniste : & le Pape descendant de sa chaire, auant qu'entrer en ladite porte, chante le verset, *Hæc dies quã fecit Dominus, &c.* auec l'Oraison : Puis prend la Croix en la main, & se met à genoux deuãt la porte Saincte, cõmençant à chanter le *Te Deum, &c.* & entre en l'Eglise, où l'on chante Vespres. Les trois cardinaux Legats, font aux autres trois Eglises les mesmes ceremonies.

Le matin de Noel, le Pape apres la grande Messe, va au lieu où il a

accoustumé de donner la Benediction en public, & la donne *in forma Iubilei*, lequel estant desabillé, les carnaux s'en vont accõpagner sa Sainteté à la chambre des Paremens, & apres s'en vont. En ce iour là commence le grand Iubilé.

De la closture de la porte Sainčte.

LA veille de Noel de l'an ensuiuãt 1649. apres Vespres acheuées, le Pape & tous les Cardinaux reuestus comme dessus, & des cierges en la main, iront processionnellement faire Oraison deuãt le sainct Suaire, qui ce iour là sera descouuert, où sa Sainteté entonnera l'Antienne, *Cum iucunditate exhibitis, &c.* & sortira de la porte Saincte auec les Cardinaux. Le Pape estant le dernier, (lequel se tournant vers ladite porte) dira le verset, *Adiutorium nostrum in nomine, &c.* Benira les pierres & la chaux, &

y mettra la premiere pierre, enfermãt sous icelle douze petites boites pleines de Medailles d'or & d'argẽt. Estant en sa chaire, il se lauera les mains: & apres que la porte sera murée, il dira le verset, *Saluum fac populum tuum Domine*, auec vne Oraison: & ira au lieu public donner la Benediction, en la mesme forme de l'ouuerture du Iubilé; comme c'est la coustume.

Des autres Iubilez extraordinaires.

ES trois iours de ieusnes & de Processions qui ont accoustumé de preceder les Iubilez, les Cardinaux sont vestus de violet.

De la vacance du sainct Siege.

EN ce temps-là Messieurs les Cardinaux vont par la ville vestus de violet: mais les creatures du Pape

mort, portent les habits de ſerge ou drap violet, auec des bandes de taffetas violet ; au lieu que les Cardinaux qui ne ſont pas creatures, les portent de rouge. La tapiſſerie de la chambre du conclaue doit eſtre de violet, pour les Cardinaux creatures, & de verd pour les autres : & la Maſſe que l'on a accouſtumé de porter le bout en haut, ſe porte en bas.

Le neufieſme iour ſuiuant, du deceds du ſainct Pere, on fait ſes obſeques en l'Egliſe ſainct Pierre, là où les Cardinaux aſſiſtent auec l'habit & la chape violette, & apres la Meſſe ils s'aſſemblent pour aduiſer aux affaires.

Ledit 9. & dernier iour des obſeques, apres la Meſſe, on dit l'Oraiſon Funebre du defunct.

Le 10. iour on chante dans l'Egliſe ſainct Pierre la Meſſe du ſainct Eſprit ; & on fait vne Oraiſon pour exhorter Meſſieurs les Cardinaux ſur

l'Eſlection d'vn nouueau Pontife. Apres cela, ils vont en Proceſſion auec les chapes au conclaue, où ils liſent la Bulle qui a eſté faite par noſtre S. Pere Gregoire XV. touchant ladite Eſlection; & cela fait, ils y procedent par ſcrutins, ſelon la tres-ſainćte intẽtion de ſa Sainćteté, qui en ceſte occaſion a teſmoigné n'auoir autre eſgard que la gloire de Dieu, & l'intereſt de ſon Egliſe. Durant le conclaue, chaſque cardinal s'enferme en ſa chambre, auec vn valet de chambre, & vn Gentil-homme: c'eſt à dire, Maiſtre de chambre, Secretaire, ou autre qui ſoit pratiqué en la cour de Rome.

Quand vn Cardinal meurt à Rome.

QVand vn cardinal meurt, on le met dans vne Egliſe, & le ſoir s'approchant, ou bien au matin de

bonne heure, on le met au milieu de l'Eglise, dãs vn lict esleué de terre enuiron deux aulnes : les cardinaux auec leur train accoustumé, vont au Seruice en habit violet : & si tost qu'ils sont entrez dans l'Eglise, on leur met la chape, & vont prier deuant l'Autel du sainct Sacrement : Puis vont aux pieds du corps du defunct luy donner de l'eau beniste, disant quelques Antiennes & Oraisons, que le Maistre des ceremonies de nostre sainct Pere leur monstre : Apres ils vont se seoir auec les autres cardinaux, & disent l'Office des Morts. Sa Saincteté quelquefois y enuoye son Maistre d'Hostel, & autres Officiers à cheual, pour accompagner le corps en l'Eglise où on va l'enterrer.

De l'Office du Maistre de Chambre.

BIEN que iusques icy il ayt esté amplement traicté des diuerses functions

functions de Maistre de chambre, estans esparses neantmoins en diuers chapitres, ie les reduiray en celui-cy sommairement, & diray que le Maistre de chambre est celuy qui a besoin de sçauoir toutes les ceremonies que doiuent estre obseruées par son Maistre, soit és caualcades publiques, Chapelles, Consistoires publics, secrettes congregations, & visites publiques : les iours auparauant desquelles, faut en aduertir l'Escuyer & Gentils-hommes de sa suite ; outre les Prelats & Gentils-hommes domestiques du Cardinal son Maistre, & qui d'ordinaire ont accoustumé de l'accompagner en semblables occasiõs, à celle fin qu'ils s'y puissent trouuer : outre cela, aux Audiences des Ambassadeurs, visites particulieres, en prendre l'heure de son Maistre, & la donner à ceux qui desirent le voir : prendre garde sur tout, que personne ne se puisse

plaindre de luy, en introduiſant à parler au Cardinal pluſtoſt l'vn que l'autre, s'ils ſont d'eſgale condition: mais obſeruer à ceux qui ſont les premiers, & qui peuuent importuner, ou donner contentement à ſon Maiſtre: faut qu'il ſçache diſtinguer le temps; prendre garde particulierement que les Eſtrangers dextrement ſoient touſiours priuilegiez, les introduiſant le pluſtoſt qu'il pourra, & particulierement lors que ſon Maiſtre eſt aux champs, & qu'il y en arriue quelques-vns, leur offrir la collation, & ſemblables courtoiſies: mais ſur tout, le faire parler à ſon Maiſtre le pluſtoſt qu'il pourra: car la gloire & magnanimité d'vn grand Cardinal ſe doit eſtendre par tout le monde. Pendant que ſon Maiſtre donne Audience à vne perſonne, il doit entretenir les autres qui luy deſirẽt parler: & quãd il void ſon maiſtre accablé d'affaires, dextre-

ment il doit faire des excuſes pour ſon Eminence à ceux qui attendent pour luy parler : accompagner, & conduire ceux qui s'en vont, ſelon la courtoiſie & qualité des perſonnes:faire aduertir les Gentils-hommes de ſe trouuer aux Audiences,& autres functiõs publiques : enuoyer les Eſtaffiers aux lieux où le ſeruice du maiſtre le requiert:porter le bonnet quand le Cardinal ſort, & en le luy baillant,prendre le Chapeau, ou en ſon abſence le Coupier. Pendant que le Cardinal diſne, il doit auſſi diſner,pour ſe trouuer à la ſortie de table : en fin eſtre touſiours proche de ſa perſonne, pour en toutes occurrences receuoir & effectuer ſes commandemens:& particulieremẽt les Maiſtres des chambres, preſens & à venir, de l'Eminentiſſime Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, ſont obligez de luy mettre en memoire le ſeruice tres-humble que

Tantouche, Autheur de ce petit labeur, a voüé à ſon Eminence, & l'aſſeurer que tout le reſte de ſa vie il luy rendra les effects que ſes merites l'obligent: & ſon obligée eſlection les contraint, qu'ils l'aſſeurent en fin que sō but n'a eſté, ny ne ſera iamais, que d'eſtre touſiours conſerué aux bonnes graces de ſon Eminence, en quelque lieu que ce ſoit; & conſequemment, de celuy qui luy ſera ceſte faueur. Adieu.

Table du contenu en ce Liure.

FIN.